

PLAN FINANCIER ET
PLANIFICATION DES INVESTISSEMENTS
POUR LA PERIODE 2008 – 2011

MESSAGE DU GOUVERNEMENT
AU PARLEMENT

**PLAN FINANCIER ET PLANIFICATION
DES INVESTISSEMENTS POUR LA PERIODE 2008 - 2011**

Table des matières

- Plan financier et planification des investissements pour la période 2008 - 2011
 - Message du Gouvernement au Parlement..... 1
 - Arrêté du Parlement..... 12
- Plan financier 2008 – 2011..... 13
- Planification des investissements 2008 – 2011..... 25
- Annexes 71

**PLAN FINANCIER ET PLANIFICATION
DES INVESTISSEMENTS POUR LA PERIODE 2008-2011**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Député-e-s,

Conformément aux articles 18, 19 et 20 de la loi sur les finances cantonales (RSJU 611), le Gouvernement soumet à votre approbation le plan financier et la planification des investissements pour la période 2008-2011.

Il vous adresse simultanément, de façon intégrée et pour la même période, ces deux outils de gestion de premier ordre, la planification détaillée des investissements servant de base à l'élaboration du plan financier pour la partie investissements. Ces dossiers stratégiques vous sont présentés pour la deuxième fois sous cette forme. Ils se basent sur les axes stratégiques, les objectifs et les projets présentés récemment dans le Programme de législature 2007-2010 du Gouvernement. Le décalage d'une année est aisément compréhensible puisque le budget 2007 réserve les ressources financières nécessaires aux actions politiques qu'il est prévu de mener cette année, alors que le programme de législature déploiera ses effets au-delà de 2010. Par ailleurs ces deux documents de gestion ont été élaborés en prenant en considération les flux financiers communiqués ces dernières semaines et liés au nouveau système de péréquation entre la Confédération et les cantons (RPT). Cela explique du reste la présentation différée de celle du Programme de législature, tant les effets sont importants (structure des comptes de fonctionnement et d'investissement).

La période de planification porte sur les quatre prochaines années, la tranche 2008 constituant le budget de l'année prochaine. Le Gouvernement n'a pas désiré étendre cette période à deux années supplémentaires tel que le permettrait la loi sur les finances cantonales. En effet, les incertitudes auxquelles nous sommes aujourd'hui confrontés fragiliseraient par trop l'établissement de prévisions fiables pour une période de six années.

1. La stratégie financière

En vous soumettant son Programme de législature, le Gouvernement vous a présenté sa stratégie financière.

L'Etat a récemment saisi des opportunités financières pour assainir son bilan. Le découvert a été amorti, une fortune nette a été constituée et la dette a été réduite à un niveau raisonnable. Il ne peut accepter une nouvelle dégradation de cette situation, comme ce fut le cas au cours des années 1990, et envisager un accroissement réel de son endettement.

Les investissements liés aux projets du Programme de législature ainsi qu'à tous les autres projets devront donc être autofinancés à hauteur de 80 % au moins. Ainsi, le Gouvernement entend relever le défi qui consiste à réaliser un programme d'actions ambitieux tout en assainissant durablement les finances de l'Etat. Il a dû procéder à des choix et n'a retenu que les projets d'investissements susceptibles d'apporter une véritable valeur ajoutée au canton en termes de développement.

S'agissant du compte de fonctionnement, des mesures devront être mises en œuvre afin de résorber la différence entre le total des charges et le potentiel de recettes (déficit structurel) d'ici la fin de la législature. Il s'agit de conserver intacte dans la durée la capacité de l'Etat à investir dans des projets d'avenir.

L'évolution de la situation financière sera donc un élément primordial dans le pilotage et la mise en œuvre des politiques sectorielles de l'Etat. Les enjeux sont majeurs et si les ressources disponibles devaient s'avérer insuffisantes, des priorités devraient être arrêtées et des choix devraient être faits.

2. Le rôle et la méthode utilisée pour l'élaboration du plan financier

Le plan financier constitue un des principaux outils de direction stratégique. Il permet d'établir des prévisions financières et d'exprimer la vision et la volonté de l'Etat formulées sous la forme d'objectifs politiques, tout en respectant les contraintes et les principes financiers arrêtés dans la loi sur les finances cantonales.

Le plan financier ne se limite pas seulement à la planification des investissements. En plus, il indique notamment la récapitulation des dépenses et des recettes de fonctionnement, les besoins et les possibilités de financement ainsi que l'évolution de la fortune et de la dette. D'autre part, si les projections mettent en évidence une situation financière insatisfaisante ou qui se dégrade, le plan financier doit être accompagné des mesures envisagées afin de la corriger.

Le Gouvernement a arrêté et lancé en juin 2006 déjà une vaste procédure permettant de prendre en considération et de définir les éléments suivants :

- planification des investissements;
- conjoncture économique, évolution des marchés et situation financière des collectivités publiques;
- effets d'une éventuelle politique anticyclique;
- paramètres, hypothèses, données de base et informations diverses;
- harmonisation avec les institutions concernées;
- prise en compte des amortissements des investissements (il n'y a pas de découvert à amortir);

- recherche de l'efficacité et de l'efficience.

De plus, cette procédure a été menée dans toute la mesure du possible en parallèle à la procédure retenue pour l'élaboration du Programme de législation. Il était nécessaire d'engager un processus itératif permettant, par arbitrages et actualisations successifs, de rendre cohérent l'ensemble des instruments de pilotage stratégiques de l'Etat, d'arrêter les éléments constituant le plan financier et la planification des investissements et finalement d'intégrer les effets de la RPT.

3. Le contexte économique et financier

Le retour à la croissance de l'économie suisse que nous avons prévu lors de la publication du dernier plan financier s'est concrétisé et a même dépassé nos attentes puisque le PIB suisse s'est accru de 2,4 % en 2005 et surtout de 3,2 % en 2006, favorisant la baisse du chômage. Les investissements, la production et la consommation suisses se sont développés aisément tant les liquidités disponibles étaient conséquentes. L'inflation est restée modeste et les taux d'intérêts sont encore à ce jour à un niveau considéré comme historiquement bas.

Les perspectives économiques restent bonnes pour cette année et pour 2008, même si le rythme de la croissance mondiale ralentit quelque peu. Selon le FMI, le PIB mondial qui a augmenté de 4,9 % en 2005 et de 5,4 % en 2006 devrait continuer de croître à des taux de 4,9 % en 2008 et 2009. Puisque l'économie américaine a été freinée dans sa progression (et constitue ainsi un réel facteur de risques), ce sont les marchés émergents (notamment l'Inde et la Chine) qui vont sans doute garder leur rôle de pôles de croissance avec le soutien de l'Europe.

Pour l'économie suisse, on peut s'attendre à une poursuite robuste de l'expansion en 2007 et 2008. Le climat de consommation est en léger recul, mais reste à un niveau élevé. La croissance des exportations devrait se maintenir à un rythme que l'on peut qualifier de soutenu, même si l'expansion ne devrait pas être aussi dynamique qu'en 2006. La hausse récente des taux d'intérêts pourrait exercer un frein sur certains secteurs, mais l'environnement mondial et la valeur du franc suisse continuent de jouer un rôle important pour l'expansion du PIB suisse. Dès lors, l'embellie sur le marché du travail devrait également se poursuivre.

Sauf accidents pouvant se produire à tous moments, ces perspectives de bonne conjoncture ont de réelles chances de se prolonger jusqu'en 2011, mais à un niveau à nouveau un peu moins soutenu.

Sur cette base, les prévisions suivantes ont été retenues pour l'élaboration du plan financier :

	2006	2007	2008	2009-2011
Croissance économique suisse réelle	3,2 %	2,4 %	2,0 %	1,7 %
Renchérissement annuel	1,1 %	0,7 %	1,1 %	1,2 %
Taux de chômage (suisse)	2,9 %	2,7 %	2,5 %	2,4 %
Intérêts à long terme (emprunts de l'Etat)	3,0 %	3,5 %	3,6 %	3,8 %

Les années 2003 et 2004 ont été particulièrement lourdes pour les corporations publiques. Les effets de la conjoncture d'alors et les perturbations sur les marchés financiers ont pesé très fortement sur les boucléments de leurs comptes, les insuffisances de financement cumulées Confédération, cantons, communes atteignant pratiquement 6 milliards de francs en 2003. La reprise de l'activité économique et financière ainsi que les efforts de restructuration et d'allégements budgétaires ont permis de corriger la situation rapidement, surtout dans les grands pôles à fort potentiel économique, puisque les résultats cumulés sont positifs dès 2005. L'endettement reste pourtant élevé. Il atteint 242,3 milliards en 2005, ce qui représente 53,2 % du PIB. Les perspectives communiquées à ce jour pour les prochaines années sont bonnes autant pour la Confédération que pour bon nombre de cantons et communes disposant d'un potentiel fiscal d'importance. Elles sont tempérées par celles d'entités ne pouvant compter sur de telles substances, les contraignant à se repositionner constamment sur leurs politiques de dépenses et de prestations. Il faudra dans ce contexte être particulièrement attentif aux effets réels du nouveau système de péréquation entre la Confédération et les cantons (RPT). Il faudra s'assurer que la réforme atteigne bien ses objectifs dans la durée et qu'on n'assiste pas à une nouvelle dégradation des disparités entre les cantons.

Quant à lui, l'Etat jurassien a saisi des opportunités financières pour assainir son bilan et réduire sa dette à un niveau raisonnable. Il reste pourtant confronté depuis plusieurs années à un déficit de nature structurelle (écart entre charges et potentiel de recettes, hors éléments conjoncturels) et sa marge de manœuvre est très étroite (potentiel fiscal, dépendance par rapport à la Confédération, politique de dépenses très restrictive depuis de nombreuses années, mesures de correction 2004-2007 mises en œuvre, etc.). L'amélioration attendue en 2008 ne modifie en rien la problématique du déficit structurel puisqu'après plusieurs années de bonne conjoncture, les résultats devraient être manifestement positifs. Finalement, l'introduction de la RPT ne débouche sur pratiquement aucune amélioration financière qui aurait pu être affectée, dans l'esprit de la réforme, à une réduction de la charge fiscale jurassienne plus lourde qu'ailleurs.

4. Politique anticyclique

Une analyse interne, basée sur une approche empirique, a permis d'évaluer le coefficient multiplicateur d'investissements publics supplémentaires sur la conjoncture jurassienne. En considérant notre propre structure économique, il en ressort que des sommes très conséquentes devraient être investies pour espérer intervenir tangiblement et dynamiser les activités économiques sur le territoire cantonal. D'autre part, un tel exercice, pour être couronné de succès, devrait se répéter dans la durée.

Il ne serait pas raisonnable dans la situation conjoncturelle actuelle d'envisager un soutien sous la forme d'une politique anticyclique. Même si le développement de l'économie jurassienne n'est pas aussi florissant que celui de l'ensemble de la Suisse, nous ne nous trouvons pas dans le cycle économique, et de loin s'en faut, en phase de récession. A l'inverse, la conjoncture n'est aucunement en phase de surchauffe nécessitant un frein ou un ralentissement de la part de l'Etat. Si celui-ci réfléchit à redessiner ses structures et à redéfinir ses prestations afin d'augmenter l'efficacité et l'efficience, cela constitue à nos yeux une mesure amplement suffisante au titre de politique anticyclique.

5. Les paramètres, les hypothèses et les données de base du plan financier

L'élaboration d'un plan financier, comme tous les exercices de prévisions, a ses limites. Il peut être influencé par des événements intérieurs ou extérieurs totalement imprévisibles. Plus qu'au détail de chacun des chiffres, il convient donc avant tout de s'attacher aux tendances fortes qui se dégagent des résultats.

Le plan financier constitue ainsi une image qui se fonde sur les éléments connus à ce jour. Il servira pourtant de cadre à la gestion financière. Il est dès lors important de préciser les paramètres, hypothèses et données ayant servi à l'élaboration du présent plan financier.

5.1 Différenciation entre investissement et fonctionnement

Comme décrit dans le Manuel de comptabilité publique, est considéré comme investissement toute dépense satisfaisant à la fois deux critères liés à la nature et au montant de la dépense.

La nature de la dépense doit au moins avoir comme caractéristique une utilité nouvelle ou accrue sur plusieurs années sous l'angle quantitatif (mise à disposition ou accroissement substantiel de la capacité d'un équipement) et qualitatif (sensible augmentation de la durée de vie d'un bien). Cette définition est valable pour les investissements propres, les subventions, les prêts et les participations. Tout investissement dit incorporel (recherche, formation, étude) non directement lié à la phase de réalisation d'un projet défini par ce critère ne peut être considéré comme dépense d'investissement.

Le second critère, soit le montant de la dépense se réfère uniquement aux investissements propres. Les objets d'une valeur égale ou inférieure à CHF 20'000.- sont considérés comme dépense de fonctionnement. Cette limite peut paraître relativement basse par rapport à celle fixée par les autres cantons (généralement CHF 50'000.-). Toutefois, les objets situés entre CHF 20'000.- et CHF 50'000.-, sont souvent composés des véhicules, des équipements informatiques et didactiques pour les écoles et revêtent essentiellement, de par leur nature, un caractère d'investissement. Cette approche se justifie également pleinement par la dimension relativement modeste des comptes de l'Etat par rapport à la moyenne des cantons suisses.

5.2 La stratégie d'amortissement

L'amortissement comptable a comme double objectif de constater la dépréciation de la valeur des éléments du patrimoine administratif et d'assurer leur renouvellement par la mise à disposition des moyens financiers nécessaires.

Un bien se déprécie différemment selon sa nature. Les taux d'amortissement, applicables à la valeur résiduelle, sont différenciés selon les catégories suivantes, ce qui permet en l'occurrence de respecter l'article 36, alinéa 2 de la loi sur les finances cantonales (min. 10 %) :

- 0 % pour les prêts et participations permanentes et les forêts;
- 4 % pour les terrains non bâtis;
- 8 % pour le génie civil et les immeubles;
- 15 % pour les subventions d'investissement;
- 25 % pour le mobilier, les équipements et les véhicules.

Le montant de cette charge purement comptable additionné au résultat du compte de fonctionnement représente les moyens propres de l'Etat pouvant être affectés au financement des investissements, soit sa part d'autofinancement.

La part des dépenses non couverte par l'autofinancement augmentera le montant des fonds étrangers (endettement) et par voie de conséquence la charge d'intérêts.

5.3 Le Plan financier 2008-2011 et la planification des investissements 2008-2011

La méthode utilisée pour élaborer le plan financier et la planification des investissements permet de présenter ces deux outils de gestion de façon intégrée et pour la même période. Ainsi, la planification des investissements constitue exactement la base du plan financier pour le volet investissements.

5.4 Le Plan financier 2008-2011 et le budget 2008

Vu la concordance des calendriers, il a été possible de faire correspondre exactement la première année du plan financier au budget 2008 (fonctionnement et investissements).

5.5 Les relations financières avec la Confédération

Les flux financiers avec la Confédération prennent une part importante dans les comptes de l'Etat. C'est la raison pour laquelle nous désirons vous apporter les informations suivantes :

- nous avons considéré les changements de flux financiers liés à l'introduction de la RPT au 1^{er} janvier 2008. Par ailleurs les données qui vous sont présentées se basent sur les informations reçues cet été de la Confédération. Leur évolution pour 2009 à 2011 est conforme aux dispositions de l'Ordonnance fédérale ;
- nous n'avons pas tenu compte des effets d'éventuels futurs programmes d'allégement budgétaire de la Confédération. Vu d'aujourd'hui, la probabilité de voir la Confédération mettre en œuvre de tels programmes est faible ;
- les parts aux recettes fédérales se basent sur les prévisions communiquées par la Confédération. Même si la BNS dispose encore de réserves importantes, nous n'avons pas envisagé de nouvelle distribution de capital (opportunité politique et chances de concrétisation considérées comme très faibles par les autres cantons).

5.6 Les autres hypothèses

Au-delà des informations dont nous disposons (comptes et perspectives, communications diverses, travaux sur le budget 2008), les hypothèses suivantes ont été retenues pour élaborer le plan financier 2008-2011 :

- charges de personnel : - les annuités et le renchérissement sont attribués, les départs prévisibles sont remplacés, les effectifs sont plafonnés;
- biens, services et marchandises : - ces dépenses évoluent en fonction des calendriers connus et des projets en cours;
- intérêts passifs : - l'évolution de la dette est dictée dès 2009 par les insuffisances de financement successives. Les remplacements d'emprunts sont effectués aux taux prévisibles;
- impôts : - l'évolution de la conjoncture et du niveau des salaires déterminent la progression des recettes fiscales. Par ailleurs, ces perspectives sont influencées par la correction de la progression à froid en 2009 et la baisse de la charge fiscale décidée par le peuple dès 2009;

- revenus des biens : - dès 2009, les rendements obtenus sur les placements en lien avec l'or de la BNS disparaissent puisqu'ils auront été utilisés pour réduire la dette jusqu'en 2008;
- découvert : - l'Etat disposant d'une fortune à son bilan, aucun programme d'amortissement du découvert n'est à prévoir au plan financier (cf. art. 38 de la loi sur les finances cantonales);
- provisions : - aucune constitution ni utilisation de provisions n'est prévue.

6. Les résultats du plan financier

L'état des finances cantonales est fortement dépendant de paramètres exogènes sur lesquels l'Etat n'a pas ou très peu de moyen d'actions. Nous pensons notamment à l'évolution de la conjoncture et du chômage, à celle des marchés financiers ou encore à nos relations financières avec la Confédération. Ces éléments ne manquent pas de faire varier nos projections financières, leur conférant ainsi une certaine volatilité. Elles méritent donc d'être considérées avec une certaine prudence. Dans tous les cas, elles devront faire l'objet d'actualisations régulières, incitant le Gouvernement et le Parlement à réagir promptement en cas de nécessité.

Du plan financier annexé, nous pouvons mettre en évidence les caractéristiques essentielles suivantes :

(mios CHF)	PLAN FINANCIER 2008-2011 (état : 25 septembre 2007)			
	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>
Total des charges de fonctionnement	734,0	741,1	750,9	760,1
Total des recettes de fonctionnement	736,2	739,6	751,0	763,3
Excédent de charges (-) / de revenus (+)	+ 2,2	- 1,5	+ 0,1	+ 3,2
Investissements nets	46,8	45,5	45,5	46,0
Insuffisance de financement	10,0	10,6	7,8	4,4
Dette brute (31.12.2007 : 300,0 mios)	260,0	271,0	279,0	283,0
Fortune nette au bilan (31.12.2007 : 197,2 mios)	199,4	197,9	198,0	201,2
Degré d'autofinancement	78,6 %	76,7 %	83,0 %	90,5%

Ainsi, le plan financier fait apparaître des résultats de fonctionnement globalement équilibrés (cumul sur l'ensemble de la période : + 3,9 millions). La détérioration du solde 2009 par rapport à celui de 2008 provient de la très faible progression des recettes (en lien notamment avec les éléments fiscaux présentés ci-dessus) alors que l'évolution des charges reste mesurée (+ 1 %).

En prenant en considération les investissements nets proposés pour les quatre prochaines années, l'Etat devra combler des insuffisances de financement oscillant entre 10,6 et 4,4 millions de francs. Ainsi, les investissements seront autofinancés à des niveaux proches ou supérieurs à 80 %.

La dette baissera de 300 millions à fin 2007 à 260 millions à fin 2008 grâce aux remboursements en cours et découlant de l'opération BNS. Elle augmentera à nouveau dès 2009 au rythme des insuffisances de financement. La quote-part de l'endettement (dette en % du revenu cantonal) reste inférieure à 10 % et le poids des intérêts passifs peut être considéré comme raisonnable (4 % des recettes fiscales, 1,7 % des charges réelles).

La fortune nette inscrite au passif du bilan de l'Etat est stable sur l'ensemble de la période.

7. Appréciation de la situation

La volonté d'augmenter le volume des investissements par rapport aux périodes antérieures tout en atteignant un degré d'autofinancement de 80% a constitué une difficulté non négligeable. Les solutions trouvées permettent de présenter une situation équilibrée et une évolution de la dette acceptable.

La nécessité de poursuivre les réflexions afin de restructurer et de moderniser l'Etat est pourtant confirmée. Cette analyse ne nécessite par contre pas, comme il y a quatre ans, d'accompagner le plan financier 2008-2011 d'un catalogue précis de mesures d'assainissement.

8. Mesures de rationalisation

Malgré la présentation de résultats globalement équilibrés du compte de fonctionnement, liés à un contexte conjoncturel réellement favorable, les projections financières pour les quatre ans à venir n'entrent pas dans le cadre de la stratégie du Gouvernement, qui consiste à « assainir durablement » les finances de l'Etat.

Les éléments suivants doivent en effet être pris en compte :

- **le déficit structurel**, évalué à plus de 10 millions de francs par an, n'a pas pu être résorbé. Cela signifie clairement qu'il y a inadéquation entre les charges de l'Etat et les ressources dont il dispose (hors éléments conjoncturels). De plus, le canton du Jura était l'un des rares à présenter des comptes 2006 déficitaires, malgré une excellente conjoncture économique. Ce n'est qu'à partir de 2008 qu'il pourra rééquilibrer son compte de fonctionnement ;
- **des bénéfices en période de haute conjoncture sont nécessaires pour faire face aux périodes de « vaches maigres »** qui ne manqueront pas de survenir. Or, selon les projections, l'Etat jurassien parviendrait seulement à équilibrer ses comptes à partir de 2008, s'exposant à de nouveaux déficits au premier ralentissement conjoncturel. Le canton ne pourra pas soutenir la croissance lors de phases de ralentissement sans dégager de bénéfices lors de périodes fastes ;

- **davantage de moyens sont nécessaires pour investir dans de grands projets.** Pour donner des impulsions fortes au développement régional, le Gouvernement veut investir davantage dans des projets ambitieux, plutôt que de consacrer l'essentiel des ressources financières au fonctionnement de l'Etat. Or la persistance de déficits structurels le prive de marge de manœuvre ;
- **la modernisation des structures et du fonctionnement de l'Etat** doit devenir un processus d'amélioration permanent, afin d'offrir à la population jurassienne les services dont elle a besoin au meilleur coût. Il s'agit en particulier de réformer les structures administratives, d'examiner l'opportunité de fournir certaines prestations ou d'en proposer de nouvelles, et de favoriser au sein de la fonction publique des valeurs telles que la responsabilité, l'innovation, l'efficacité ;
- **une gestion durable des finances publiques**, telle que figurant au rang des enjeux du Programme de législature, implique une responsabilité intergénérationnelle de la gestion de la dette. Comme pour l'environnement, il s'agit de léguer aux générations futures une situation financière qui leur donne toute marge de manœuvre pour investir et réaliser des projets.

Soucieux d'entreprendre les actions adéquates pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixé, le Gouvernement a mis sur pied un groupe de travail chargé de formuler des propositions d'économies durables. Ce groupe de travail, présidé par le chancelier d'Etat et assisté par un consultant extérieur, a d'ores et déjà défini le cadre de ses travaux, le processus à suivre ainsi que le calendrier. Souhaitant obtenir des résultats rapides et concrets, le groupe élabore un premier train de mesures qui fera l'objet d'un rapport au Gouvernement en novembre prochain. Un deuxième train de mesures sera proposé en février 2008.

9. Conclusions

Le plan financier et la planification des investissements constituent des outils de gestion stratégique de premier ordre. Ils permettent d'exprimer en ressources financières la vision et la volonté de l'Etat tout en respectant les principes financiers arrêtés dans la loi sur les finances cantonales.

L'évolution de la conjoncture économique et les relations financières avec la Confédération et les autres cantons peuvent influencer considérablement et rapidement les prévisions qui vous sont soumises. C'est pourquoi le plan financier méritera d'être continuellement actualisé afin d'anticiper toute modification des hypothèses retenues. Le Parlement devra en être informé régulièrement, notamment lors de la présentation des budgets annuels, afin de prendre, de concert avec le Gouvernement, les mesures correctrices qui pourraient s'imposer.

Les données présentées encouragent le Gouvernement à développer et mettre en œuvre les mesures de rationalisation destinées à améliorer l'efficacité et l'efficience ainsi qu'à moderniser l'Etat. Elles permettront d'adapter structurellement ses charges au potentiel de ses recettes. Pour cela, le Gouvernement aura besoin de votre appui et de votre soutien.

Pour l'heure, le Gouvernement vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Député-e-s, d'approuver le plan financier et la planification financière des investissements pour la période 2008-2011.

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



Laurent Schaffter
Président



Sigismond Jacquod
Chancelier d'État

Delémont, le 3 octobre 2007

ARRÊTÉ D'APPROBATION DU PLAN FINANCIER ET DE LA PLANIFICATION DES INVESTISSEMENTS POUR LA PERIODE 2008 - 2011

du

Le Parlement de la République et Canton du Jura

vu l'article 84, lettre e, de la Constitution cantonale (1),

vu les articles 18, 19 et 20 de la loi du 18 octobre 2000 sur les finances cantonales (2),

arrête :

Article premier Le plan financier pour la période 2008 – 2011 est approuvé.

Art. 2 La planification des investissements pour la période 2008 – 2011 est approuvée.

Art. 3 Le présent arrêté entre en vigueur immédiatement.

La présidente :
Nathalie Barthoulot

Le secrétaire :
Jean-Claude Montavon

- (1) RSJU 101
(2) RSJU 611

PLAN FINANCIER
POUR LA PERIODE 2008 – 2011

OCTOBRE 2007

PLAN FINANCIER 2008 - 2011

(état : 25 septembre 2007)

CHF	PLAN FINANCIER 2008		PLAN FINANCIER 2009		PLAN FINANCIER 2010		PLAN FINANCIER 2011	
	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS
FONCTIONNEMENT								
Total des charges et revenus	734'032'100	736'197'700	741'088'700	739'581'500	750'950'700	751'040'300	760'106'800	763'294'800
Excédent de charges/revenus	2'165'600			1'507'200	89'600		3'188'000	
INVESTISSEMENT (selon la planification détaillée)								
Total des dépenses et recettes	64'012'900	17'262'200	60'749'000	15'244'700	58'519'000	12'975'200	59'114'000	13'159'700
Investissements nets		46'750'700		45'504'300		45'543'800		45'954'300
FINANCEMENT								
Investissements nets	46'750'700		45'504'300		45'543'800		45'954'300	
Amortissements		34'600'000		36'400'000		37'700'000		38'400'000
Excédent de charges/revenus fonct.		2'165'600	1'507'200		89'600		3'188'000	
Insuffisance de financement		9'985'100		10'611'500		7'754'200		4'366'300
EVOLUTION DU BILAN								
Reports nets à l'actif (inv. nets - amort.)		12'150'700		9'104'300		7'843'800		7'554'300
Dette brute		260'000'000		271'000'000		279'000'000		283'000'000
Fortune nette		199'400'000		197'900'000		198'000'000		201'200'000
DEGRE D'AUTOFINANCEMENT		78.6%		76.7%		83.0%		90.5%

PLAN FINANCIER DE FONCTIONNEMENT - RECAPITULATION PAR NATURE

(état : 25 septembre 2007)

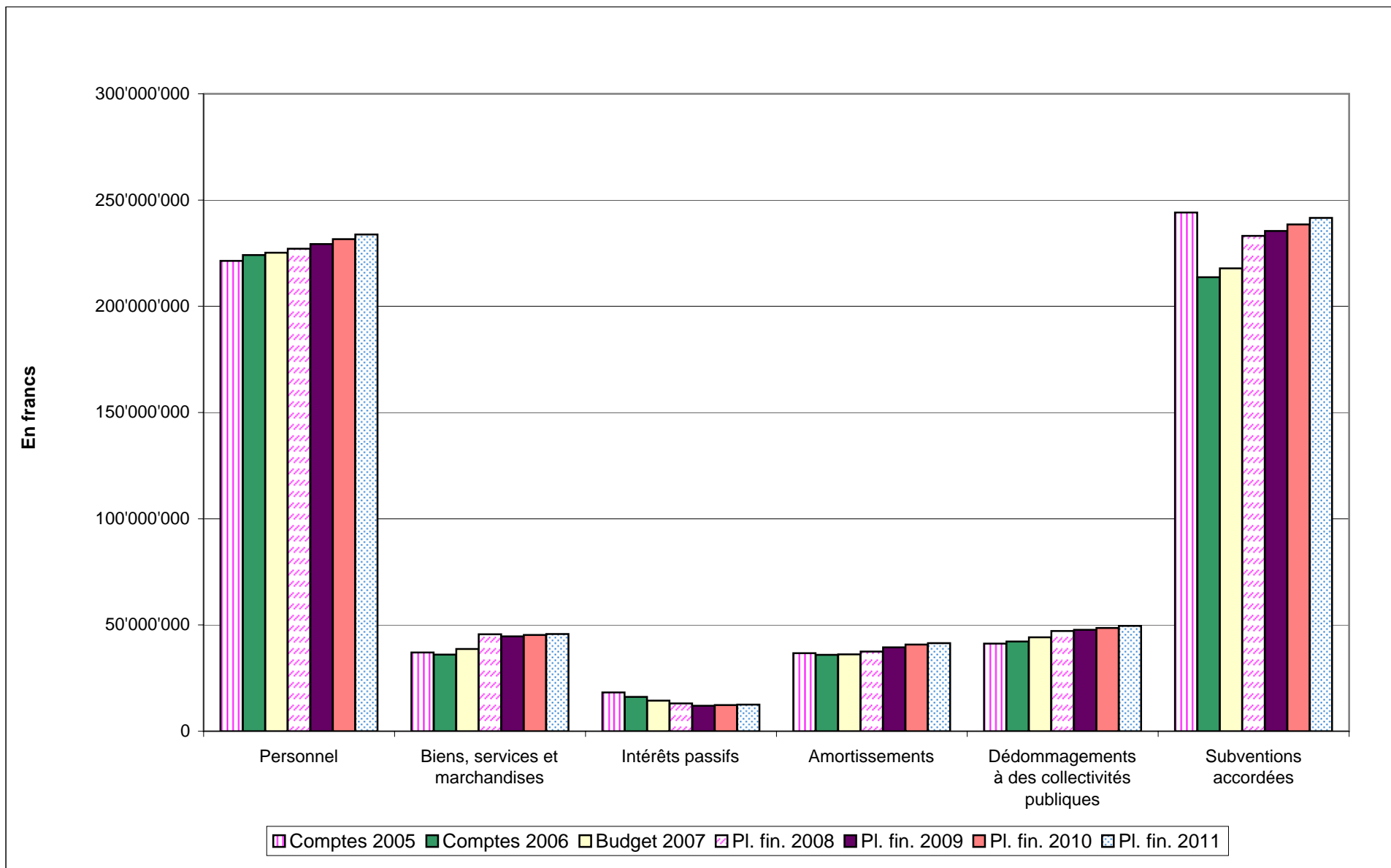
CHF	COMPTES		BUDGET	PLAN FINANCIER				
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	
30	CHARGES DE PERSONNEL	221'421'015	224'090'556	225'198'400	227'040'300	229'260'400	231'545'800	233'843'900
31	BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES	37'006'704	36'111'881	38'663'000	45'665'500	44'615'600	45'287'300	45'779'800
32	INTERETS PASSIFS	18'223'370	16'170'255	14'439'000	13'130'000	12'010'000	12'310'000	12'510'000
33	AMORTISSEMENTS	36'726'532	35'936'645	36'200'000	37'470'000	39'470'000	40'770'000	41'470'000
34	PARTS DE RECETTES AUX COMMUNES	7'840'775	48'377'774	9'188'000	11'295'000	11'850'200	12'342'900	12'898'600
35	DEDOMMAGEMENTS A DES COLLECTIVITES	41'252'806	42'201'523	44'168'500	47'209'700	47'742'000	48'622'000	49'563'500
36	SUBVENTIONS ACCORDEES	244'181'066	213'633'444	217'819'900	233'118'900	235'411'200	238'504'700	241'564'500
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	91'266'031	91'804'945	91'622'500	92'002'000	93'682'000	94'317'000	94'952'000
377	DEPENSES A CHARGE DES FONDS	22'699'248	23'710'923	24'886'300	25'165'500	25'225'000	25'370'000	25'525'000
38	ATTRIBUTIONS AUX FONDS	2'880'177	3'404'266	1'635'800	1'112'500	997'300	1'056'000	1'174'500
39	IMPUTATIONS INTERNES	789'875	823'108	790'000	822'700	825'000	825'000	825'000
3	CHARGES	724'287'599	736'265'320	704'611'400	734'032'100	741'088'700	750'950'700	760'106'800
40	IMPOTS	250'124'259	252'143'740	263'814'000	275'699'000	277'170'000	283'907'500	291'212'000
41	PATENTES, CONCESSIONS	1'813'680	1'772'317	1'832'500	1'763'000	1'773'500	1'787'000	1'801'500
42	REVENUS DES BIENS	307'528'393	42'219'038	41'506'400	26'628'400	23'661'400	23'744'400	23'827'400
43	CONTRIBUTIONS	26'790'575	27'124'636	27'406'900	28'505'800	29'151'600	29'453'300	29'718'100
44	PARTS A DES RECETTES FEDERALES	74'025'992	78'516'371	80'720'000	138'882'000	140'780'000	142'540'000	144'400'000
45	DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES	65'923'880	65'387'196	67'119'300	65'953'000	66'628'000	67'316'200	68'008'400
46	SUBVENTIONS ACQUISES	86'211'997	87'566'994	94'058'100	79'222'000	79'800'000	80'834'900	81'924'400
47	SUBVENTIONS A REDISTRIBUER	91'266'031	91'804'945	91'622'500	92'002'000	93'682'000	94'317'000	94'952'000
477	RECETTES EN FAVEUR DES FONDS	23'227'360	24'783'853	24'527'700	24'576'000	24'510'000	24'665'000	24'826'000
48	PRELEVEMENTS SUR LES FONDS	6'050'748	45'958'620	5'714'000	2'143'800	1'600'000	1'650'000	1'800'000
49	IMPUTATIONS INTERNES	789'875	823'108	790'000	822'700	825'000	825'000	825'000
4	REVENUS	933'752'790	718'100'818	699'111'400	736'197'700	739'581'500	751'040'300	763'294'800
EXCEDENT DE CHARGES (-)/ DE REVENUS (+)		209'465'191	-18'164'502	-5'500'000	2'165'600	-1'507'200	89'600	3'188'000

PLAN FINANCIER 2008 - 2011 - EVOLUTION DES INDICATEURS

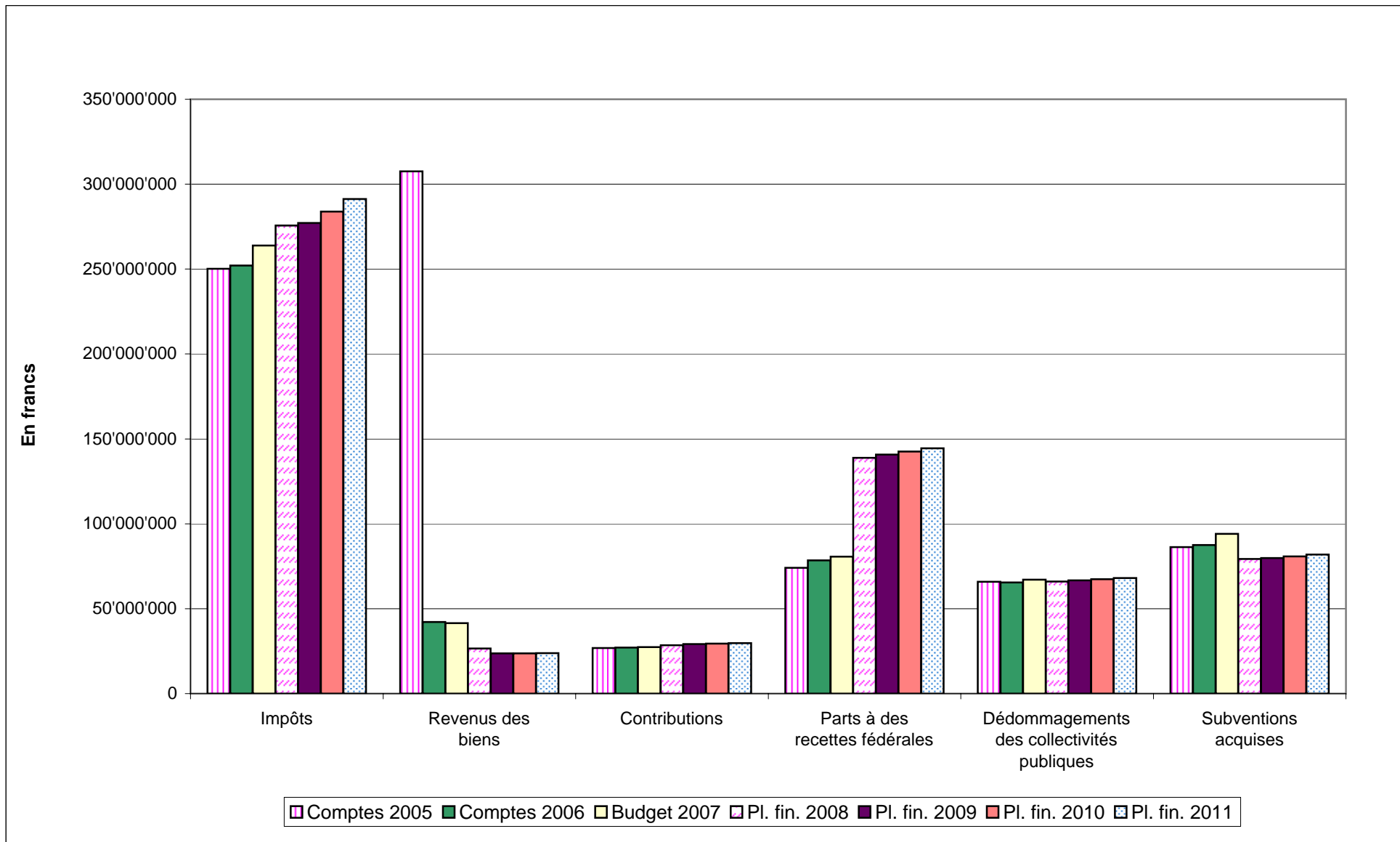
(état : 25 septembre 2007)

Indicateurs (en milliers CHF ou %)	Comptes										Budget 2007	Plan financier			
	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006		2008	2009	2010	2011
Excédent du compte de fonctionnement	-50'075	-3'048	822	4'012	-14'244	-718	-16'793	11'221	209'465	-18'164	-5'500	2'166	-1'507	90	3'188
Insuffisance de financement	-80'268	-19'255	-2'842	9'001	-15'986	-8'262	-20'134	91'716	205'006	-18'597	-18'000	-9'985	-10'612	-7'754	-4'366
Degré d'autofinancement	7.7%	57.9%	91.9%	123.9%	52.2%	79.1%	43.2%	391.2%	653.6%	44.1%	60.9%	78.6%	76.7%	83.0%	90.5%
Investissements réalisés sur le territoire jurassien	261'331	209'788	164'965	152'300	178'068	192'925	175'941	178'067	166'298	158'684	222'217	229'313	207'049	204'819	194'014
Investissements bruts	111'290	70'034	59'683	56'913	56'468	61'121	50'563	51'183	51'731	50'980	66'357	64'013	60'749	58'519	59'114
Investissements nets	86'938	45'747	35'003	37'615	33'423	39'456	35'460	31'494	37'032	33'264	46'050	46'751	45'504	45'544	45'954
Quote-part des investissements nets	4.2%	2.0%	1.5%	1.5%	1.4%	1.6%	1.5%	1.2%	1.4%	1.2%	1.7%	1.6%	1.6%	1.5%	1.5%
Quote-part de l'Etat (fonct. + investiss.)	29.8%	25.6%	25.3%	24.2%	26.0%	28.0%	28.2%	26.5%	28.8%	28.1%	26.7%	26.8%	26.1%	25.5%	25.2%
Dette brute	479'900	494'700	492'000	494'700	502'600	492'100	511'600	460'700	380'500	335'300	300'000	260'000	271'000	279'000	283'000
Quote-part de l'endettement	23.2%	21.4%	21.0%	19.8%	20.8%	20.2%	21.0%	17.5%	14.7%	12.5%	10.9%	9.1%	9.2%	9.2%	9.1%
Quote-part de l'endettement des cantons suisses	18.8%	18.5%	18.2%	17.7%	19.4%	20.6%	20.5%	20.5%	18.1%	n. c.	n. c.	n. c.	n. c.	n. c.	n. c.
Intérêts passifs (couvertures swap en net)	18'803	19'611	20'362	20'555	19'764	19'623	17'034	17'370	15'659	13'350	11'557	10'960	11'065	11'265	11'365
Intérêts passifs en 1/10 de quotité d'impôts	3.2	3.2	3.1	3.0	2.9	2.7	2.3	2.4	2.2	1.8	1.5	1.4	1.4	1.4	1.4
Intérêts passifs/Recettes fiscales	11.0%	10.8%	10.7%	10.2%	10.1%	9.1%	8.0%	7.9%	6.3%	5.3%	4.4%	4.0%	4.0%	4.0%	3.9%
Intérêts passifs/Charges réelles	3.9%	4.2%	4.2%	4.1%	3.8%	3.5%	3.0%	2.9%	2.7%	2.1%	1.9%	1.7%	1.7%	1.7%	1.7%

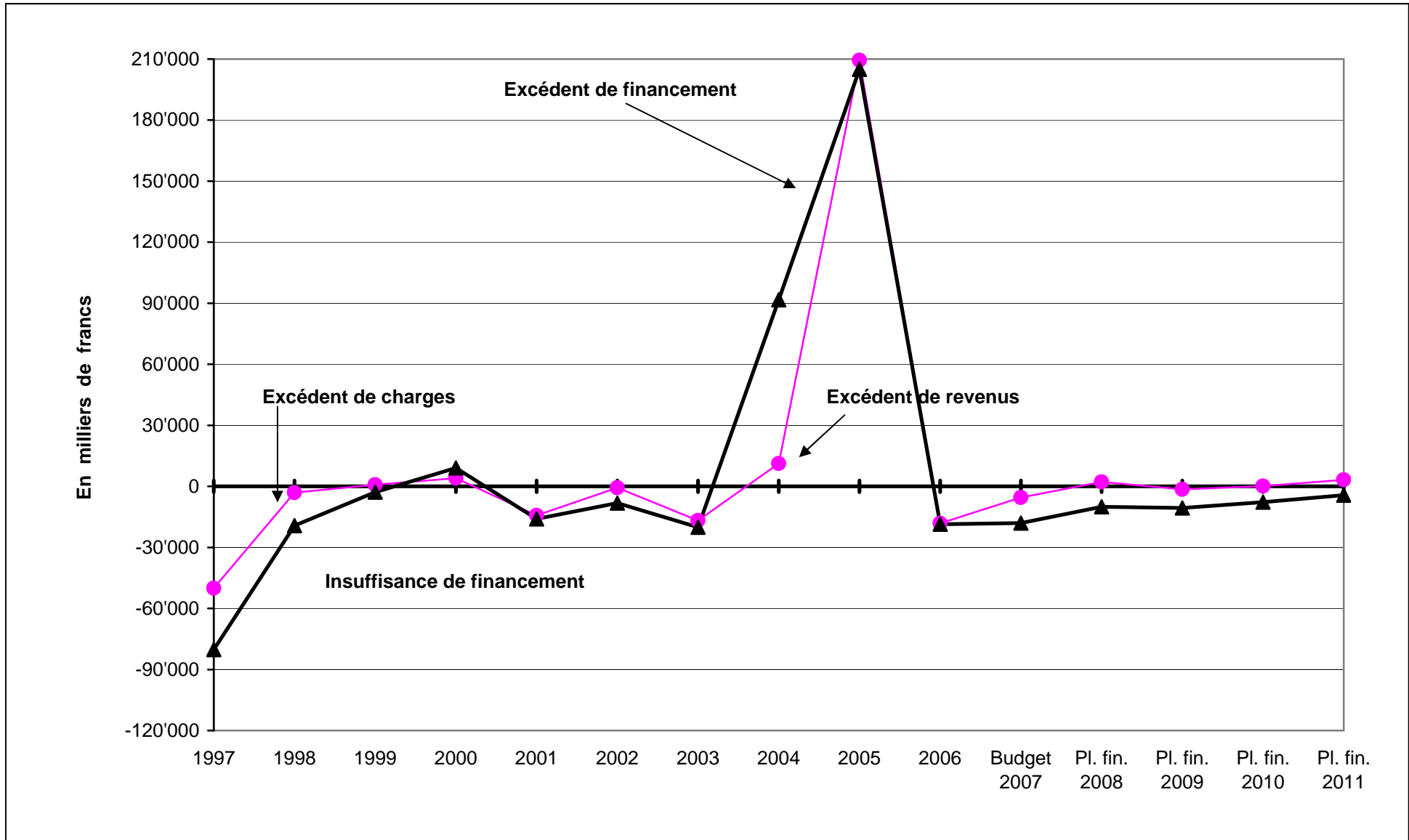
PLAN FINANCIER 2008 - 2011 - EVOLUTION DES PRINCIPALES RUBRIQUES DE CHARGES



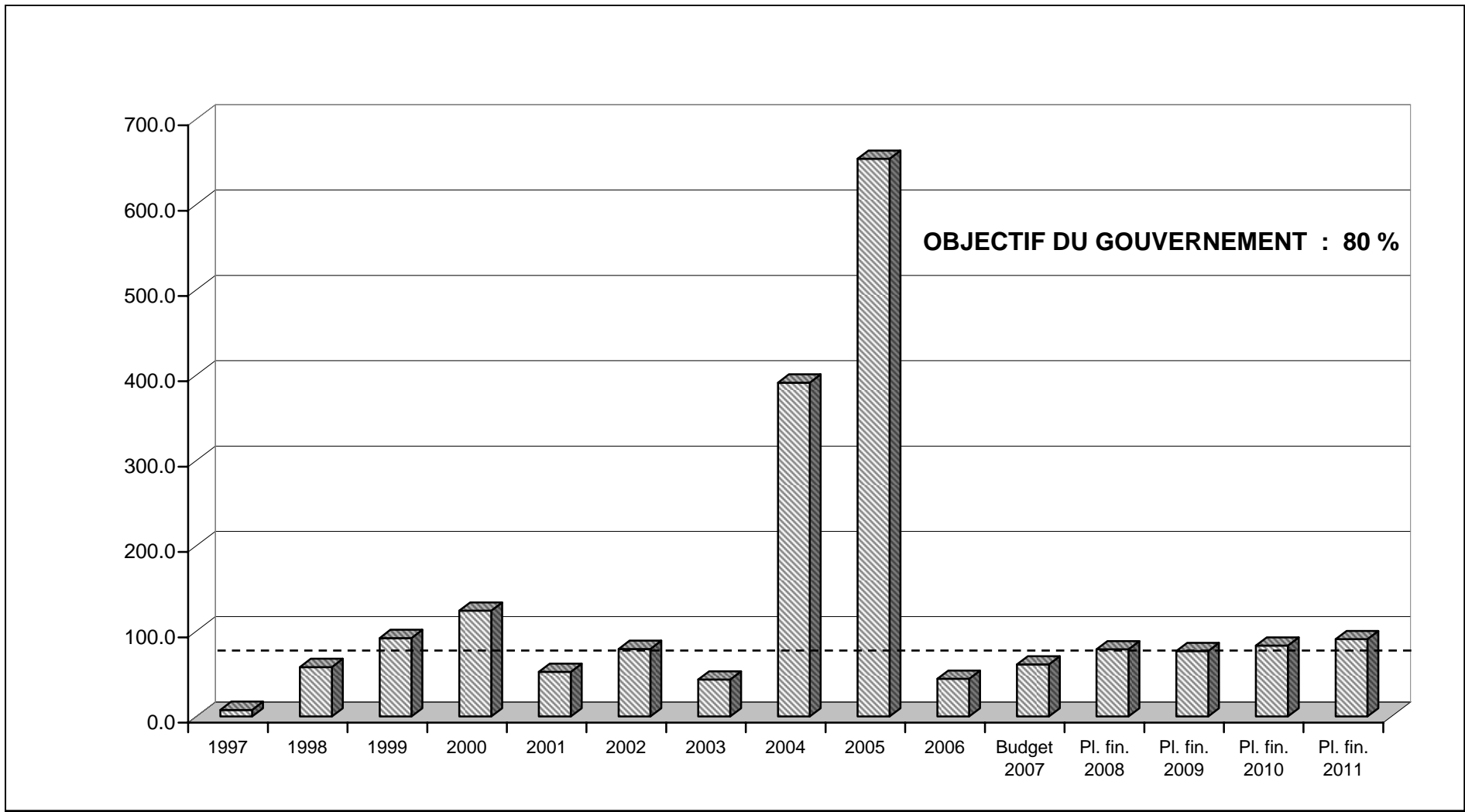
PLAN FINANCIER 2008 - 2011 - EVOLUTION DES PRINCIPALES RUBRIQUES DE REVENUS



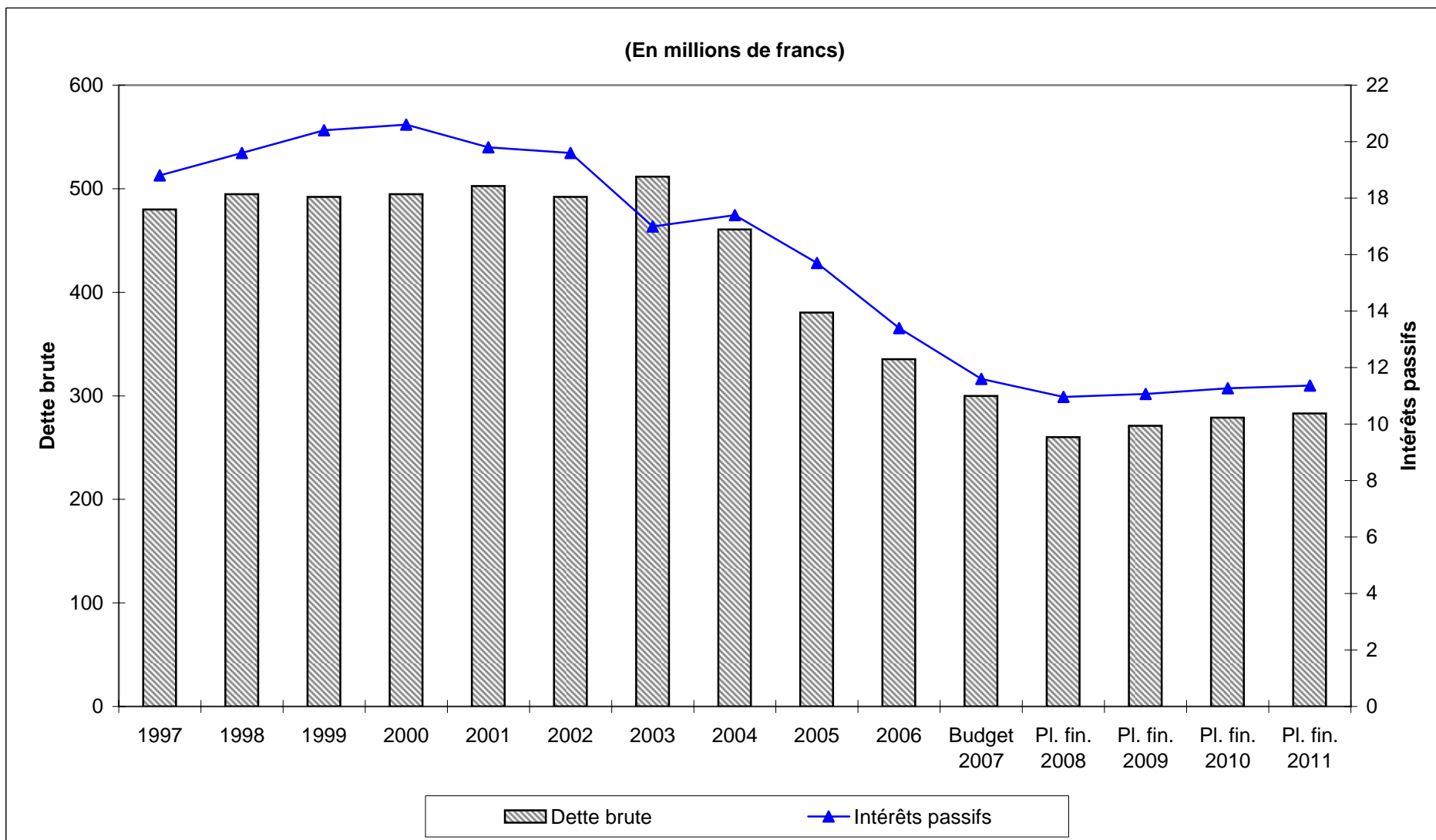
PLAN FINANCIER 2008 - 2011 - EVOLUTION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT ET DU FINANCEMENT



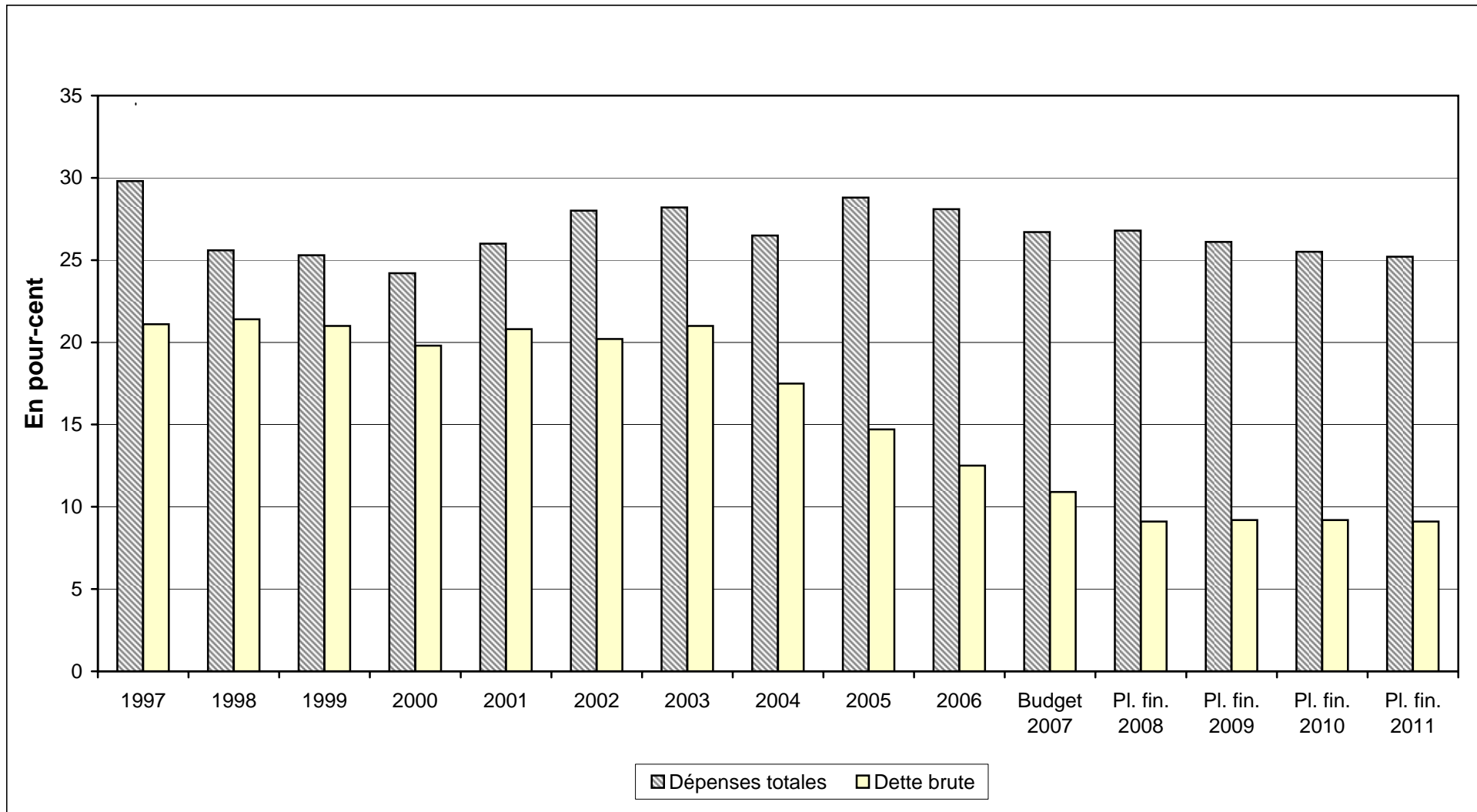
PLAN FINANCIER 2008 - 2011 - EVOLUTION DU DEGRE D'AUTOFINANCEMENT



**PLAN FINANCIER 2008 - 2011 - EVOLUTION DE LA DETTE BRUTE
ET DES INTERETS PASSIFS**



PLAN FINANCIER 2008 - 2011 EVOLUTION DES QUOTES-PARTS DE L'ETAT



PLANIFICATION DES INVESTISSEMENTS
POUR LA PERIODE 2008 – 2011

OCTOBRE 2007

PLANIFICATION DES INVESTISSEMENTS
POUR LA PERIODE 2008-2011

COMPLEMENT D'INFORMATION AU MESSAGE DU
GOUVERNEMENT AU PARLEMENT
DU 3 OCTOBRE 2007

1. Introduction

Conformément à l'article 20 de la loi sur les finances cantonales, le Gouvernement vous demande d'accepter la planification détaillée des investissements pour la période 2008-2011. Celle-ci a servi de base à l'élaboration du plan financier 2008-2011, dossier soumis simultanément à votre approbation.

Les tableaux de détails annexés indiquent les projets retenus pour chacune des unités administratives. Les montants proposés vous sont également présentés, sous forme résumée, par rubrique budgétaire, pour chacun des Départements ainsi que pour l'ensemble des Départements.

Au même titre que le programme de législature, la planification des investissements constitue un élément fondamental de la palette des moyens de gestion de l'Etat. Le potentiel d'investissement étant limité, elle propose des choix en fonction des priorités fixées tout en maîtrisant les principales contraintes financières. Elle constitue une préparation systématique à la décision et de ce fait exerce une influence déterminante sur le pilotage de l'Etat. Elle n'a pourtant qu'une valeur indicative et ne donne ainsi aucun droit à l'obtention de crédits ou d'allocations budgétaires (sous réserve des crédits déjà engagés).

2. La planification des investissements 2008-2011

La planification des investissements a été élaborée selon une approche très précise orientée par projet. Elle propose des réalisations en fonction des ressources disponibles ainsi que des degrés d'urgence ou de priorité. Les enveloppes financières par secteur doivent être considérées comme les lignes directrices de la politique d'investissement de l'Etat. La planification des investissements devient ainsi le cadre de référence autour duquel s'articuleront l'action de l'Etat et l'élaboration des budgets.

La planification des projets à réaliser pour la période 2008 à 2011 débouche sur des investissements nets se montant à CHF 183.8 mios, ce qui représente un montant annuel moyen de CHF 45.9 mios. Cette planification dépasse ainsi largement celle arrêtée par le Parlement pour les années 2004 à 2007 et qui se montait à CHF 168.8 mios.

Les projets planifiés représentent à la fois un seuil par rapport aux besoins et un plafond par rapport à la situation financière de l'Etat.

Les besoins initiaux annoncés à fin 2006 par les services atteignaient CHF 357.2 mios, soit CHF 89.3 mios en moyenne par an. Ils constituaient à ce stade un inventaire initial très large ne se basant sur aucune fixation de priorité, respectivement ne faisant l'objet d'aucune coordination. Considérer cet inventaire comme planification des investissements aurait conduit à des incohérences (objets, calendrier et types de travaux), respectivement aurait induit, à lui seul, des charges de fonctionnement et des insuffisances de financement absolument excessives. Finalement, le volume des investissements aurait plus que doublé par rapport à la planification des investissements arrêtée par le Parlement pour la période 2004-2007.

En considérant les perspectives pour 2008-2011 (fonctionnement, investissements, financement), le Gouvernement a arrêté en début d'année une stratégie financière visant à retrouver des finances cantonales saines au cours de la présente législature. Dans un contexte délicat, il se devait donc de vous proposer un volume des investissements permettant d'atteindre un degré d'autofinancement de 80 %, compatible par ailleurs avec les niveaux de contraintes proposées avec le système de frein à l'endettement qu'il entend vous soumettre. En tenant compte d'amortissements moyens de CHF 36 mios et en considérant un compte de fonctionnement équilibré pour la période 2008-2011 (hypothèses de base lors du lancement des travaux), le volume d'investissement ne devait dès lors pas dépasser les CHF 180 mios.

Dans cette situation, le Gouvernement a dû procéder à des arbitrages tout en sachant qu'il ne pouvait pas axer ses propositions que sur des critères financiers. Il convenait effectivement de prendre également en considération les engagements déjà pris, l'urgence et le caractère indispensable des demandes d'investissements ainsi que les orientations politiques pour la législature en cours (axes stratégiques, objectifs et projets présentés dans le programme de législature).

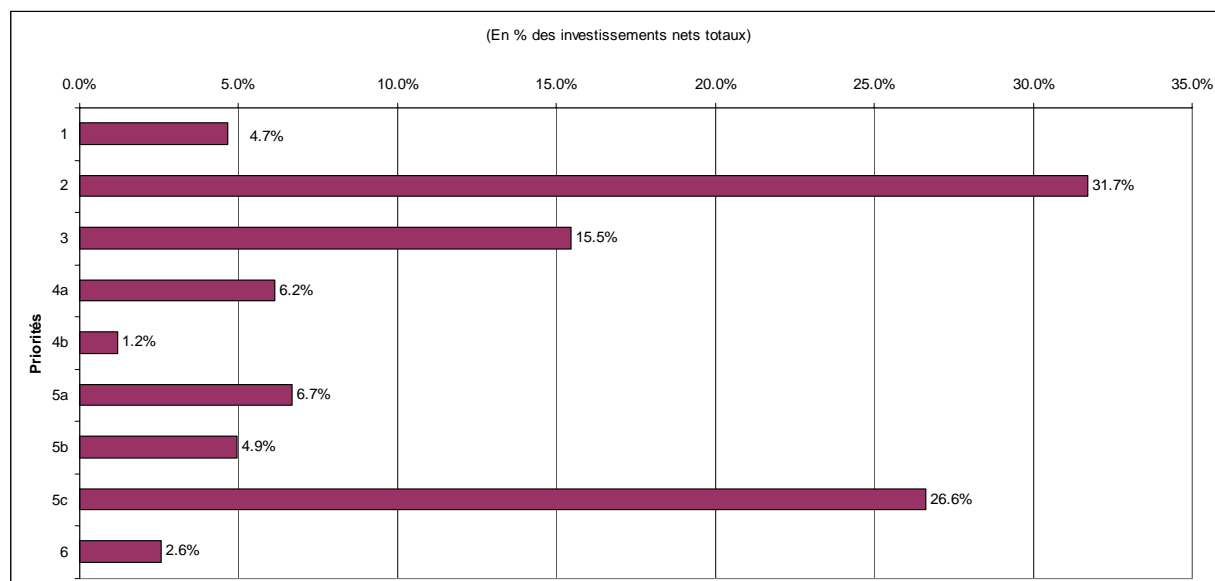
Il n'a pas envisagé la fixation d'un moratoire particulier. Il a préféré mettre en place une méthode permettant de comparer et d'apprécier l'importance de l'ensemble des besoins pour arrêter ses propositions. Le Gouvernement a défini 6 degrés de priorités découlant des obligations et des objectifs politiques et financiers de l'Etat.

Degré	Priorité
1.	Respect des décisions, des engagements de l'Etat envers les bénéficiaires de contributions. Il s'agit des promesses de subventions, de participations ou de prêts déjà accordés par l'autorité compétente.
2.	Prise en charge des responsabilités de l'Etat en matière de subventionnement, dans le cadre de conditions jugées contraignantes. On vise ici les investissements liés à des prestations générales de base (exemples : hôpitaux, écoles) ainsi que, dans la mesure du possible, les engagements pris dans certains secteurs (améliorations foncières, forêts, routes) et les charges découlant de bases légales contraignantes (épuration des eaux usées).
3.	Poursuite des travaux de construction de l'A16.
4.a 4.b	Dépenses propres déjà engagées par un crédit de l'autorité compétente : - ne laissant plus aucune marge de manœuvre (montant, calendrier, etc.); - pouvant faire l'objet de modifications (reports, étalements, redimensionnements, éventuellement renoncements).
5.a 5.b 5.c	Dépenses propres pas encore engagées par un crédit de l'autorité compétente : - maintenance lourde du patrimoine immobilier; - renouvellement du patrimoine mobilier et immobilier; - nouvelles constructions, transformations, acquisitions.
6.	Autres projets

C'est en se basant sur cette méthode que le Gouvernement est en mesure de vous proposer les différents projets à réaliser ces 4 prochaines années pour CHF 183.8 mios. Si cette somme dépasse l'objectif de CHF 180 mios expliqué ci-dessus, elle reste malgré tout financièrement acceptable aux yeux du Gouvernement. A noter que l'impact sur le compte d'investissement de l'introduction de la nouvelle péréquation financière fédérale (RPT) est d'environ CHF 8 mios de charges supplémentaires pour la période 2008-2011.

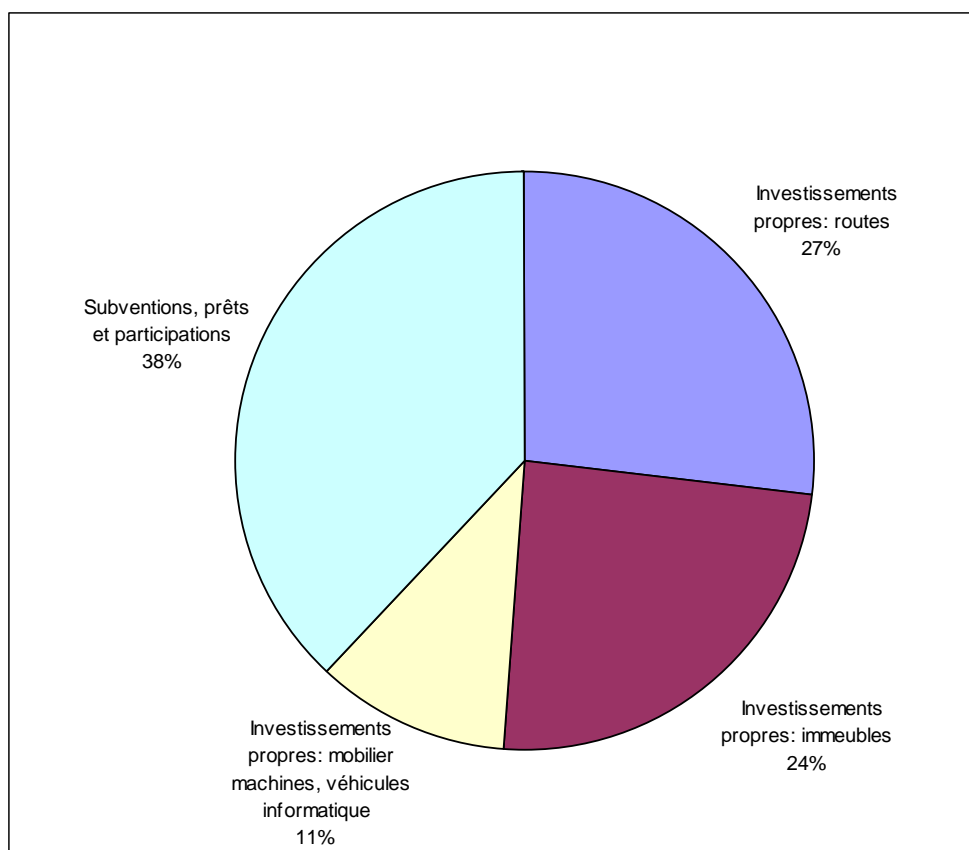
Graphiquement, nous pouvons encore préciser les informations suivantes :

Graphique 1 : affectation des priorités pour l'ensemble de la période



36,4% des investissements nets découlent d'obligations (priorités 1 et 2) qui sont principalement liées à des subventions. La poursuite des travaux de l'A16, un des objectifs prioritaires du Gouvernement, représente une part nette de 15,5%. Les objets non encore engagés par un crédit (priorités 5 et 6) représentent 40,8 % des investissements nets.

Graphique 2 : répartition des investissements nets par nature



La part la plus importante des investissements est dépensée sous forme de subventions, prêts et participations. Environ 27 % du montant net pour 2008-2011 est consacré aux routes de l'Etat, 24 % est alloué aux bâtiments, le solde de 11 % permettant l'acquisition de mobilier, machines, véhicules et équipements informatiques.

3. La répartition des investissements par unités administratives


Sur l'ensemble de la période 2008 – 2011 (et sans tenir compte de la part de la Confédération à la construction de l'A16, dont l'importance fausserait l'analyse), les six unités suivantes seront les plus concernées par les dépenses d'investissements :

	<u>Dépenses nettes</u>	<u>Dépenses brutes</u>
- Service des constructions	17,4 %	13,2 %
- Routes nationales (construction de l'A16)	15,5 %	11,7 %
- Service des ponts et chaussées	13,6 %	15,1 %
- Service de la santé	10,9 %	8,3 %
- Service de l'économie rurale	8,5 %	14,1 %
- Office cantonal de la culture	<u>7,1 %</u>	<u>6,4 %</u>
	73,0 %	68,9 %
	=====	=====


Nous constatons qu'environ les 7/10 des investissements bruts ou nets sont concentrés sur ces six unités. Par ailleurs, presque 30 % des investissements proposés est imputable aux routes.

Un commentaire succinct est proposé ci-après pour l'ensemble des unités administratives. Les flèches figurant dans les tableaux indiquent le sens de l'évolution des investissements dans le domaine concerné par rapport à la période 2004-2007 (base de comparaison : comptes 2004, 2005 et 2006 et budget 2007).

3.1. Economat cantonal

Tendance par rapport à la période 2004-2007	(En CHF)	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>Total</u>
	Brut	175'000	185'000	150'000	150'000	660'000
	Net	175'000	185'000	150'000	150'000	660'000
	La plus grande partie des investissements de l'Economat sera dédiée au remplacement progressif du mobilier de l'administration datant encore de l'entrée en souveraineté du Canton du Jura.					


3.2. Service de l'informatique

Tendance par rapport à la période 2004-2007	(En CHF)	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>Total</u>
	Brut	2'572'000	2'784'000	2'502'000	2'342'000	10'200'000
	Net	2'572'000	2'784'000	2'502'000	2'342'000	10'200'000
	L'investissement informatique doit permettre un meilleur accès à l'information et contribuer à rationaliser les tâches de l'Etat.					

L'enveloppe globale allouée au Service informatique est stable par rapport à la période 2004-2007. Toutefois, si on tient compte du fait que le leasing concernant le financement des postes de travail a été abandonné et que celui-ci est financé désormais par le compte d'investissement, l'enveloppe réelle dévolue à l'informatique est réduite. Elle reflète les décisions prises suite à l'audit effectué sur le Service et montre les efforts d'économie nécessaires afin d'améliorer la situation financière de l'Etat. Conformément au plan directeur informatique, un développement du site internet et des prestations interactives est prévu tout en respectant les règles de sécurité et de protection des données. L'étude de solutions "Open source" (logiciels libres) sera effectuée à partir de 2009. Le montant à disposition pour


l'adaptation des programmes informatiques du Service des contributions (Captif II) se monte à CHF 3 mios.

3.3. Service de la santé


Tendance par rapport à la période 2004-2007	(En CHF)	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>Total</u>
	Brut	5'000'000	5'000'000	5'000'000	5'000'000	20'000'000
	Net	5'000'000	5'000'000	5'000'000	5'000'000	20'000'000
	L'augmentation de l'enveloppe permet de répondre aux besoins importants communiqués par l'Hôpital du Jura.					

Les montants à allouer à l'Hôpital du Jura sont en augmentation par rapport à la période précédente. Cela provient des ressources jugées nécessaires pour réaliser le plan hospitalier, l'entretien du parc immobilier ainsi que pour le renouvellement des infrastructures médicales.

3.4. Laboratoire cantonal

Tendance par rapport à la période 2004-2007	(En CHF)	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>Total</u>
	Brut	70'000	0	70'000	0	140'000
	Net	70'000	0	70'000	0	140'000
	Les montants prévus permettent le remplacement d'appareils d'analyses ayant dépassé la durée d'utilisation initialement prévue et pour lesquels les frais d'entretiens et de réparation vont devenir disproportionnés.					

3.5. Service de l'action sociale


Tendance par rapport à la période 2004-2007	(En CHF)	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>Total</u>
	Brut	39'900	0	0	0	39'900
	Net	23'900	0	0	0	23'900
Les subventionnements différés, octroyés par le passé par le Parlement dans le domaine de l'action sociale, s'éteindront complètement en 2008.						

Il n'est pas prévu de nouveaux projets pour la période 2008-2011.


3.6. Service de l'économie

Le service de l'économie est divisé entre quatre secteurs différents :


Logement

Tendance par rapport à la période 2004-2007	(En CHF)	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>Total</u>
	Brut	1'263'000	1'263'000	1'263'000	1'215'000	5'004'000
	Net	1'120'000	1'120'000	1'120'000	1'120'000	4'480'000
Ces montants permettent de respecter les engagements pris à ce jour conformément à la législation fédérale.						

Tourisme


Tendance par rapport à la période 2004-2007	(En CHF)	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>Total</u>
	Brut	0	0	0	0	0
	Net	0	0	0	0	0
<p>Plus aucune subvention liée aux activités touristiques ne sera versée par le compte d'investissements. Celles-ci seront désormais imputées au fonds du tourisme, la législation le permettant et la fortune du fonds étant largement suffisante (CHF 1,1 mio au 31.12.2006)</p>						

Fonds d'acquisition et d'équipement de terrains

Tendance par rapport à la période 2004-2007	(En CHF)	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>Total</u>
	Brut	1'400'000	800'000	400'000	400'000	3'000'000
	Net	600'000	400'000	200'000	200'000	1'400'000
<p>La fortune du fonds est évaluée à environ CHF 200'000 au 31.12.2007. Le fonds devra ainsi être alimenté pour faire face aux dépenses prévues. Sans fortune, le fonds n'aura donc plus aucune raison d'être et sa suppression devra être envisagée.</p>						

Les dépenses prévues seront attribuées à la ZARD (développement d'une nouvelle zone d'activité pour la région de Delémont), à la rénovation de locaux ainsi qu'à la création d'usines relais conventionnelles.

Prêts et subventions LIM

Tendance par rapport à la période 2004-2007	(En CHF)	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>Total</u>
	Brut	650'000	650'000	0	0	1'300'000
	Net	-1'010'000	-910'000	-1'480'000	-1'440'000	-4'840'000
	En date du 31.12.2006, l'Etat avait avancé CHF 20,4 mios de prêts LIM. Avec l'instauration de la Nouvelle Politique Régionale fédérale (NPR), seuls les dossiers acceptés jusqu'au 31 décembre 2007 bénéficieront de versements durant la prochaine période de planification.					


L'Etat a soutenu jusqu'à présent les prêts LIM de trois manières :

- a) il a financé la prise en charge des coûts d'intérêts aux prêts LIM cantonaux ;
- b) il a répondu envers la Confédération de la moitié des pertes résultant de non-remboursements de prêts fédéraux ;
- c) il a avancé les liquidités nécessaires aux prêts LIM.

Les montants à charge de l'Etat pour le financement de la NPR sont prévus au compte de fonctionnement.

Bien évidemment, les remboursements à venir des prêts LIM accordés jusqu'à ce jour expliquent les excédents de recettes prévus pour ce secteur.

3.7. Service de l'économie rurale

Tendance par rapport à la période 2004-2007	(En CHF)	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>Total</u>
	Brut	8'512'000	8'559'000	8'516'000	8'629'000	34'216'000
	Net	3'765'000	3'960'000	3'945'000	3'955'000	15'625'000
	Les moyens sont alloués principalement aux améliorations foncières, permettant la réalisation de travaux prioritaires en matière de génie rural et de constructions rurales.					


Les subventions d'améliorations foncières sont octroyées en fonction de la loi sur les améliorations foncières (RSJU 913.1). Le génie rural disposera d'une enveloppe totale de CHF 9,6 mios pour la période 2008-2011. Ces moyens seront principalement destinés aux remaniements parcellaires.

La charge supplémentaire pour l'Etat due à l'introduction de la RPT est évaluée à CHF 1.8 mio pour toute la période 2008-2011 (CHF 0.8 mio pour les prêts aux crédits agricoles et CHF 1 mio pour les améliorations foncières).

3.8. Office de l'environnement


Les montants alloués aux deux secteurs du nouvel Office de l'environnement se présentent comme suit :

Eaux et protection de la nature

Tendance par rapport à la période 2004-2007	(En CHF)	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>Total</u>
	Brut	3'705'000	3'710'000	3'700'000	3'650'000	14'765'000
	Net	2'965'500	2'933'000	2'923'000	2'900'500	11'722'000
	Les moyens financiers alloués à ce domaine sont maintenus à un niveau élevé puisqu'une augmentation importante avait été accordée lors de la dernière planification financière.					

La totalité des subventions pour les eaux est octroyée aux communes. Elles visent l'aménagement des cours d'eau, l'alimentation en eau potable et l'épuration des eaux usées.


Forêts

Tendance par rapport à la période 2004-2007	(En CHF)	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>Total</u>
	Brut	1'872'000	1'810'000	1'775'000	1'515'000	6'972'000
	Net	882'000	1'050'000	1'040'000	780'000	3'752'000
	Les ressources augmentent fortement en raison du transfert de tâches lié à la RPT.					

L'enveloppe dévolue à ce secteur vise principalement les améliorations forestières et agroforestières ainsi que la sylviculture et les ouvrages de protection. L'effet RPT est évalué à CHF 2,1 mios pour l'ensemble de la période de planification.

Un montant de CHF 400'000 est prévu pour le financement partiel d'un quai de chargement de bois en Ajoie.

3.9. Service des ponts et chaussées

Tendance par rapport à la période 2004-2007	(En CHF)	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>Total</u>
	Brut	8'298'000	8'250'000	9'963'000	10'197'000	36'708'000
	Net	5'164'000	5'375'000	7'190'500	7'319'500	25'049'000
	Si les montants nets sont en légère baisse par rapport à la période 2004-2007, les dépenses brutes restent équivalentes. Suite à l'introduction de la RPT, il n'y aura plus de subventions redistribuées (env. CHF 2 mios pour la période précédente).					

La réduction des montants nets est due à l'introduction de la loi fédérale sur le fonds d'infrastructure. Il permettra à l'Etat de recevoir une contribution forfaitaire annuelle de CHF 1.55 mio au profit des routes principales dans les régions de montagnes et les régions périphériques. Par ailleurs, une subvention forfaitaire sera obtenue pour les routes principales en lien avec la RPT. Les montants sont évalués à CHF 1 mio par année pour cette période de planification. A noter que la dotation normale pour l'Etat devrait être de CHF 2.59 mios, mais ce montant ne sera obtenu, selon les indications de la Confédération, qu'à partir de 2012. Dans l'intervalle, la Confédération va utiliser le montant forfaitaire global prévu pour l'ensemble des cantons pour financer, selon la réglementation transitoire, les grands projets que la Confédération a approuvés avant l'entrée en vigueur de la RPT. Aucun projet jurassien ne va bénéficier de cette réglementation et de cette procédure. Le Gouvernement la condamne fermement. Cette démarche va coûter CHF 1.59 mio par année à l'Etat jusqu'en 2011. L'incidence de la RPT sur les investissements nets est évaluée à CHF 3.5 mios.

Les priorités retenues pour la réalisation des tronçons se basent principalement sur l'état des routes. Les montants permettent de réaliser tous les chantiers qui ont déjà été décidés.


La variation des dépenses brutes par rapport à la période 2004-2007 pour les différents chantiers se présente ainsi :

Aménagements de la H 18 (routes principales) :	+ CHF 3.4 mios	+ 40 %
Routes cantonales :	+ CHF 2.7 mio	+ 42 %
Assainissement du bruit routier	+ CHF 0.6 mio	+ 181 %
Subv. pour "routes tiers bénéficiaires"	+ CHF 0.4 mio	+ 809 %
Itinéraires cyclables :	+ CHF 0.3 mio	+ 26 %
Remplacement de véhicules	+ CHF 0.3 mio	+ 25 %
Subventions pour aménagements	- CHF 1.2 mio	- 30 %
Maintenance routière	- CHF 5.6 mios	- 40 %

L'enveloppe financière allouée à la maintenance routière lourde diminue sensiblement par rapport à la dernière période de planification, mais celle-ci représente encore toutefois environ 23% des montants bruts. Les principaux chantiers retenus sont :


- St-Ursanne – Soubey – Les Enfers;
- Courchapoix – Montsevelier
- Develier-Dessus

3.10. Routes nationales (construction de l'A16)

Tendance par rapport à la période 2004-2007	(En CHF)	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>Total</u>
		Brut*	173'300'000	153'300'000	153'300'000	141'300'000
Net		8'000'000	7'000'000	7'000'000	6'400'000	28'400'000
La hausse de la tendance émane en fait d'une sous-utilisation des budgets de 2004 à 2007 puisque le dernier plan financier tablait sur une dépense globale de CHF 30 mios.						


Les montants inscrits à la planification financière des investissements 2008-2011 permet de répondre aux besoins actualisés du 7^{ème} programme qui tient compte des travaux réalisés durant ces dernières années.

3.11. Centre d'entretien de l'A16

Tendance par rapport à la période 2004-2007	(En CHF)	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>Total</u>
		Brut	0	0	70'000	0
Net		0	0	70'000	0	70'000
Le remplacement de véhicules est nécessaire en 2010.						

* Y compris part fédérale

3.12. Service des constructions

Tendance par rapport à la période 2004-2007	(En CHF)	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>Total</u>
	Brut	7'010'000	7'365'000	8'405'000	9'330'000	32'110'000
	Net	7'010'000	7'365'000	8'405'000	9'130'000	31'910'000
Au-delà de la construction de nouveaux bâtiments, ces montants permettent d'entreprendre les travaux d'entretien prioritaires et de respecter les engagements pris.						

L'enveloppe prévue de 2008 à 2011 est sensiblement supérieure aux investissements réalisés de 2004 à 2007. Un accent important a été mis sur les constructions pour les écoles. Par ailleurs, le Gouvernement propose de réserver les ressources disponibles aux travaux d'entretien et d'aménagement incontournables.


Les principales réalisations prévues pour 2008-2011 sont les suivantes (montants bruts) :

- Division SSA, nouvelle école CHF 11'800'000
- Lycée cantonal, extension et aménagements CHF 8'600'000
- "Ecopôle", nouveau bâtiment CHF 3'000'000
- Château de Porrentruy CHF 1'420'000
- Fondation rurale interjurassienne à Courtemelon CHF 1'220'000
- Centre d'entretien aux Franches-Montagnes, nouveau bâtiment CHF 1'000'000
- Campus HE-Arc, nouvelle école CHF 800'000

3.13. Service des transports et de l'énergie


Les dépenses à prévoir pour ce service sont réparties ainsi :

Transports

Tendance par rapport à la période 2004-2007 	(En CHF)	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>Total</u>
	Brut	4'556'000	3'658'000	1'110'000	586'000	9'910'000
	Net	4'165'300	3'267'300	719'300	195'300	8'347'200


Les montants alloués permettent d'octroyer des subventions pour adapter l'infrastructure de deux gares (Courgenay et Courfaivre) afin d'améliorer la connexion du Jura au RER bâlois et de subventionner différents projets des CJ en coordination avec les cantons concernés et la Confédération. Finalement, une subvention de CHF 950'000 est prévue pour la pose de traverses aptes à recevoir un 3^{ème} rail entre Bassecourt et Courfaivre.

Energie

Tendance par rapport à la période 2004-2007 	(En CHF)	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>Total</u>
	Brut	400'000	400'000	400'000	400'000	1'600'000
	Net	250'000	250'000	250'000	250'000	1'000'000


L'augmentation des moyens alloués à ce secteur permettra de mieux encourager les investissements liés à l'assainissement énergétique des bâtiments.

3.14. Service de l'enseignement


Tendance par rapport à la période 2004-2007 	(En CHF)	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>Total</u>
	Brut	1'550'000	1'550'000	750'000	750'000	4'600'000
	Net	998'000	998'000	750'000	750'000	3'496'000
La réduction résulte de la baisse des subventions pour les constructions de bâtiments scolaires.						

Une enveloppe brute de CHF 1.6 mio est réservée pour de nouveaux bâtiments de pédagogie curative.

3.15. Centre d'émulation informatique du Jura

Tendance par rapport à la période 2004-2007 	(En CHF)	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>Total</u>
	Brut	425'000	425'000	0	0	850'000
	Net	425'000	425'000	0	0	850'000
Les montants prévus permettent de financer la part cantonale pour l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans les établissements scolaires.						

3.16. Office cantonal de la culture


Tendance par rapport à la période 2004-2007 	(En CHF)	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>Total</u>
	Brut	1'860'000	3'100'000	4'510'000	6'100'000	15'570'000
	Net	1'180'000	2'110'000	4'100'000	5'680'000	13'070'000
La réalisation de nouveaux projets d'importance explique la sensible augmentation des moyens alloués à cet office						

Les montants conséquents dévolus à ce secteur permettent d'entreprendre les importants travaux liés au centre régional d'expression artistique (CREA), à la gestion, conservation et


mise en valeur des traces de dinosaures en Ajoie ainsi qu'à la restauration et conservation du patrimoine archéologique et paléontologique jurassien.

Le domaine des rénovations du patrimoine historique est fortement influencé par l'introduction de la RPT. La charge nette pour ce secteur est évaluée à CHF 320'000 pour les quatre années de la planification.

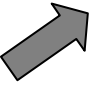
3.17. Office cantonal des sports

Tendance par rapport à la période 2004-2007 	(En CHF)	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>Total</u>
	Brut	85'000	135'000	300'000	300'000	820'000
	Net	85'000	135'000	300'000	300'000	820'000
L'enveloppe prévue pour cette période de planification permet de répondre aux principales attentes.						

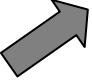
3.18. Division lycéenne

Tendance par rapport à la période 2004-2007 	(En CHF)	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>Total</u>
	Brut	75'000	110'000	60'000	60'000	305'000
	Net	70'000	105'000	55'000	55'000	285'000
L'enveloppe permet de renouveler le matériel d'enseignement (informatique, laboratoire, etc.)						


3.19. Division technique

Tendance par rapport à la période 2004-2007 	(En CHF)	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>Total</u>
	Brut	615'000	750'000	750'000	515'000	2'630'000
	Net	418'000	465'000	465'000	350'000	1'698'000
L'enveloppe permet de renouveler le matériel d'enseignement (informatique, ateliers, outillages, etc.) ainsi que d'équiper de nouvelles salles d'horlogerie. De nouveaux équipements pour la création d'un centre d'appui technologique, en coordination avec la NPR, sont prévus. L'introduction de la RPT va diminuer le montant des subventions obtenues de CHF 0.2 mio.						


3.20. Division artisanale

Tendance par rapport à la période 2004-2007 	(En CHF)	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>Total</u>
	Brut	75'000	75'000	70'000	75'000	295'000
	Net	52'000	52'000	49'000	52'000	205'000
L'enveloppe permet de renouveler le matériel d'enseignement (informatique, équipements, etc.).						

3.21. Division commerciale

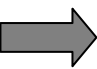
Tendance par rapport à la période 2004-2007 	(En CHF)	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>Total</u>
	Brut	170'000	170'000	170'000	170'000	680'000
	Net	125'000	125'000	125'000	125'000	500'000
L'enveloppe permet de renouveler le matériel d'enseignement (informatique, équipements, mobilier, etc.).						

3.22. Division santé-social-arts

Tendance par rapport à la période 2004-2007 	(En CHF)	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>Total</u>
	Brut	80'000	70'000	0	0	150'000
	Net	80'000	70'000	0	0	150'000


Les investissements prévus pourront être repris dans la nouvelle école qui sera construite pour cette division.

3.23. Service de la formation des niveaux secondaires II et tertiaires

Tendance par rapport à la période 2004-2007 	(En CHF)	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>Total</u>
	Brut	1'130'000	1'230'000	1'230'000	1'130'000	4'720'000
	Net	140'000	240'000	240'000	140'000	760'000

Les flux financiers liés aux prêts d'études ont été adaptés aux tendances actuelles. Par contre, une enveloppe de CHF 0.2 mio est prévue pour l'assainissement des bâtiments de l'EJCM.

3.24. Police cantonale

Tendance par rapport à la période 2004-2007 	(En CHF)	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>Total</u>
	Brut	4'425'000	1'700'000	355'000	200'000	6'680'000
	Net	2'425'000	1'000'000	355'000	200'000	3'980'000

Environ les deux tiers des ressources sont affectées au projet Polycom (réseau radio). Le reste des dépenses sera principalement consacré au renouvellement du parc de véhicules.

4. La conclusion

La planification détaillée des investissements pour la période 2008-2011 a la difficile tâche de faire correspondre les importants besoins exprimés par l'ensemble des secteurs d'activité aux disponibilités financières restreintes de l'Etat, telles qu'exprimées dans le plan financier 2008-2011.

L'enveloppe globale d'investissements nets fixée à CHF 183.8 mios pour l'ensemble de la période met à disposition les moyens appropriés pour atteindre les objectifs politiques fixés sans peser trop lourdement sur le compte de fonctionnement.

Le Gouvernement est d'avis que la réalisation des projets prévus dans la planification des investissements contribuera à améliorer les conditions cadres nécessaires au développement de l'économie et à l'ouverture du Canton du Jura sur l'extérieur. D'autre part, cette planification permet d'allouer les ressources appropriées au bon fonctionnement des domaines de la santé, de la formation, de la protection de l'environnement, des services de sécurité, des moyens de communication, ainsi qu'à l'activité administrative en général.

Delémont, le 3 octobre 2007

PLANIFICATION DES INVESTISSEMENTS 2008-2011

CHF	PFI				Totaux	
	2008	2009	2010	2011		
Chancellerie	D	175'000	185'000	150'000	150'000	660'000
	R	0	0	0	0	0
	N	175'000	185'000	150'000	150'000	660'000
Département de la Santé, des Affaires sociales et des Ressources humaines	D	7'681'900	7'784'000	7'572'000	7'342'000	30'379'900
	R	-16'000	0	0	0	-16'000
	N	7'665'900	7'784'000	7'572'000	7'342'000	30'363'900
Département de l'Economie, de la Coopération et des Communes	D	11'682'000	11'272'000	10'179'000	10'244'000	43'520'000
	R	-7'350'000	-6'702'000	-6'394'000	-6'409'000	-26'855'000
	N	4'475'000	4'570'000	3'785'000	3'835'000	16'665'000
Département de l'Environnement et de l'Equipement	D	33'841'000	32'193'000	32'423'000	32'078'000	130'535'000
	R	-5'404'200	-4'952'700	-4'825'200	-5'102'700	-20'284'800
	N	28'436'800	27'240'300	27'597'800	26'975'300	110'250'200
Département de la Formation, de la Culture et des Sports	D	6'065'000	7'615'000	7'840'000	9'100'000	30'620'000
	R	-2'492'000	-2'890'000	-1'756'000	-1'648'000	-8'786'000
	N	3'573'000	4'725'000	6'084'000	7'452'000	21'834'000
Département des Finances, de la Justice et de la Police	D	4'425'000	1'700'000	355'000	200'000	6'680'000
	R	-2'000'000	-700'000	0	0	-2'700'000
	N	2'425'000	1'000'000	355'000	200'000	3'980'000
Ensemble des départements	D	64'012'900	60'749'000	58'519'000	59'114'000	242'394'900
	R	-17'262'200	-15'244'700	-12'975'200	-13'159'700	-58'641'800
	N	46'750'700	45'504'300	45'543'800	45'954'300	183'753'100
Participation fédérale à la construction de l'A16		165'300'000	146'300'000	146'300'000	134'900'000	592'800'000
Investissements réalisés sur le territoire cantonal		229'312'900	207'049'000	204'819'000	194'014'000	835'194'900

LEGENDE : D = Dépenses d'investissement R = Recettes d'investissement N = Investissements nets

Récapitulation des investissements par genre de compte

GENRES DE COMPTES	2008	2009	2010	2011	Total 2008-2011	en %
5 Total des dépenses	64'012'900	60'749'000	58'519'000	59'114'000	242'394'900	100.0%
500 Investissements propres : terrains non bâtis	210'000	305'000	295'000	245'000	1'055'000	0.4%
501 Investissements propres : ouvrages de génie civil	15'000'000	14'095'000	15'695'000	15'645'000	60'435'000	24.9%
503 Investissements propres : terrains bâtis	7'860'000	9'115'000	12'155'000	14'680'000	43'810'000	18.1%
506 Investissements propres : mobilier, machines, véhicules	8'747'000	6'274'000	4'602'000	3'702'000	23'325'000	9.6%
52 Prêts et participations permanentes	2'155'000	2'155'000	1'505'000	1'505'000	7'320'000	3.0%
562 Subventions accordées aux communes	6'855'000	6'880'000	6'573'000	6'192'000	26'500'000	10.9%
563 Subventions accordées aux propres établissements	600'000	400'000	200'000	200'000	1'400'000	0.6%
564 Subventions accordées aux sociétés d'économie mixte	9'641'000	8'793'000	6'410'000	5'886'000	30'730'000	12.7%
565 Subventions accordées aux institutions privées	6'039'900	6'300'000	5'500'000	5'400'000	23'239'900	9.6%
567 Subventions accordées à l'étranger	40'000	40'000	40'000	40'000	160'000	0.1%
57 Subventions redistribuées	6'015'000	5'942'000	5'294'000	5'369'000	22'620'000	9.3%
577 Dépenses à charge des fonds	850'000	450'000	250'000	250'000	1'800'000	0.7%
6 Total des recettes	-17'262'200	-15'244'700	-12'975'200	-13'159'700	-58'641'800	100.0%
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	-3'180'700	-3'085'700	-3'020'700	-2'970'700	-12'257'800	20.9%
63 Facturations à des tiers	-20'000	-120'000	-	-	-140'000	0.2%
660 Subventions acquises de la Confédération	-6'628'500	-5'095'000	-4'410'500	-4'570'000	-20'704'000	35.3%
662 Subventions acquises des communes	-568'000	-552'000	-	-	-1'120'000	1.9%
67 Subventions à redistribuer	-6'015'000	-5'942'000	-5'294'000	-5'369'000	-22'620'000	38.6%
677 Recettes en faveur des fonds	-10'000	-10'000	-10'000	-10'000	-40'000	0.1%
68 Prélèvements sur les fonds	-840'000	-440'000	-240'000	-240'000	-1'760'000	3.0%

Récapitulation des investissements nets Chancellerie (CHA)

Par service	2008	2009	2010	2011	Total
Economat cantonal :	175'000	185'000	150'000	150'000	660'000
<i>Remplacement du mobilier</i>	150'000	150'000	150'000	150'000	600'000
<i>Renouvellement de véhicules</i>	25'000	35'000	-	-	60'000
Total CHA	175'000	185'000	150'000	150'000	660'000

Par rubrique budgétaire

506.00 Mobilier, équipements, véhicules	175'000	185'000	150'000	150'000	660'000
Total des dépenses	175'000	185'000	150'000	150'000	660'000

Total des recettes	-	-	-	-	-
---------------------------	---	---	---	---	---

PLANIFICATION DES INVESTISSEMENTS 2008-2011						
Investissements CHA	Rubr. budgétaire	PFI 2008	PFI 2009	PFI 2010	PFI 2011	Total PFI
		Dépenses	175'000	185'000	150'000	150'000
Recettes	0	0	0	0	0	
Nets		175'000	185'000	150'000	150'000	660'000
140 ECONOMAT CANTONAL	Dépenses	175'000	185'000	150'000	150'000	660'000
	Recettes	0	0	0	0	0
	Nets	175'000	185'000	150'000	150'000	660'000
Mobilier et véhicules	Nets	175'000	185'000	150'000	150'000	660'000
Remplacement mobilier	506.00	150'000	150'000	150'000	150'000	600'000
Remplacement véhicules	506.00	25'000	35'000			60'000

Récapitulation des investissements nets
Département de la Santé, des Affaires sociales et des Ressources humaines (DSA)

Par service	2008	2009	2010	2011	Total
Service de l'informatique : Matériel et applications	2'572'000	2'784'000	2'502'000	2'342'000	10'200'000
Service de la santé : Subventions à l'Hôpital du Jura	5'000'000	5'000'000	5'000'000	5'000'000	20'000'000
Laboratoire cantonal : Equipements	70'000	-	70'000	-	140'000
Service de l'action sociale : subventions pour la construction de foyers et d'institutions	23'900	-	-	-	23'900
Total DSA	7'665'900	7'784'000	7'572'000	7'342'000	30'363'900

Par rubrique budgétaire

506.00 Mobilier, équipements, véhicules	2'642'000	2'784'000	2'572'000	2'342'000	10'340'000
564.00 Subventions à l'Hôpital du Jura	5'000'000	5'000'000	5'000'000	5'000'000	20'000'000
565.00 Subventions homes et foyers	39'900	-	-	-	39'900
Total des dépenses	7'681'900	7'784'000	7'572'000	7'342'000	30'379'900
662.00 Part des communes	-16'000	-	-	-	-16'000
Total des recettes	-16'000	-	-	-	-16'000

INVESTISSEMENTS DSA	Rubr. budgétaire	PFI 2008	PFI 2009	PFI 2010	PFI 2011	Total PFI
		Dépenses	7'681'900	7'784'000	7'572'000	7'342'000
Recettes	-16'000	0	0	0	-16'000	
Nets		7'665'900	7'784'000	7'572'000	7'342'000	30'363'900
130 SERVICE DE L'INFORMATIQUE	Dépenses	2'572'000	2'784'000	2'502'000	2'342'000	10'200'000
	Recettes	0	0	0	0	0
	Nets	2'572'000	2'784'000	2'502'000	2'342'000	10'200'000
Acquisition et renouvellement des postes de travail	506.00	600'000	600'000	600'000	600'000	2'400'000
Remplacement d'appareils de communications (téléphones, fax)	506.00	50'000	50'000	50'000	50'000	200'000
Projet Cyberadministration	506.00	322'000	272'000	272'000	272'000	1'138'000
Outils de Business Intelligence	506.00	50'000	50'000	75'000	25'000	200'000
Mise en place des processus ITIL (référence des meilleures pratiques informatiques)	506.00	100'000	15'000			115'000
Infrastructure liée à la sécurité informatique	506.00	110'000	75'000	75'000	60'000	320'000
Solutions Open Source	506.00	0	0	45'000	45'000	90'000
Continuité de la marche des affaires	506.00	75'000	75'000	70'000	75'000	295'000
Consolidation des serveurs d'application	506.00	50'000	50'000	50'000	50'000	200'000
Convergence des informations	506.00	100'000				100'000
Consolidation OpenJura (renouvellement équipements actifs)	506.00	105'000	30'000	30'000	15'000	180'000
Elargissement du réseau OpenJura aux communes	506.00	0	50'000	50'000	50'000	150'000
Amélioration de la transversalité et de la flexibilité des applications	506.00	100'000	112'000	200'000	175'000	587'000
Modernisation des outils logiciels	506.00	180'000	500'000	250'000	100'000	1'030'000
Mise à jour des logiciels	506.00	50'000	35'000	45'000	65'000	195'000
Adaptation des programmes informatiques des CTR - Captif II	506.00	680'000	870'000	690'000	760'000	3'000'000
280 SERVICE DE LA SANTE	Dépenses	5'000'000	5'000'000	5'000'000	5'000'000	20'000'000
	Recettes	0	0	0	0	0
	Nets	5'000'000	5'000'000	5'000'000	5'000'000	20'000'000
Subventions à l'hôpital du Jura	Net	5'000'000	5'000'000	5'000'000	5'000'000	20'000'000
Enveloppe prévisionnelle	564.00	5'000'000	5'000'000	5'000'000	5'000'000	20'000'000
287 LABORATOIRE CANTONAL	Dépenses	70'000	0	70'000	0	140'000
	Recettes	0	0	0	0	0
	Nets	70'000	0	70'000	0	140'000
Mobilier, machines, véhicules		70'000	0	70'000	0	140'000
Chromatographe ionique pour l'analyse des cations et des anions (remplacement)	506.00	70'000				70'000
Spectrophomètre à absorption atomique pour l'analyse rapide des métaux (remplacement)	506.00			70'000		70'000
560 SERVICE DE L'ACTION SOCIALE	Dépenses	39'900	0	0	0	39'900
	Recettes	-16'000	0	0	0	-16'000
	Nets	23'900	0	0	0	23'900
Subventions pour la construction de foyers et d'institutions	Net	23'900	0	0	0	23'900
Subventions totales pour foyers et institutions	565.00	39'900	0	0	0	39'900
Atelier les Castors, Centre Hélios Porrentruy, subvention différée d'un total de 1.6 mio, le dernier versement aura lieu en 2008 (arrêté du Parlement du 21.06.1990)	565.00	39'900				39'900
Contribution des communes à l'investissement (40% des subventions totales)	662.00	-16'000				-16'000

Récapitulation des investissements nets
Département de l'Economie, de la Coopération et des Communes (DECC)

Par service	2008	2009	2010	2011	Total
Service de l'économie :	710'000	610'000	-160'000	-120'000	1'040'000
<i>Subventions pour l'amélioration et la construction de logements</i>	1'120'000	1'120'000	1'120'000	1'120'000	4'480'000
<i>Acquisition et équipement de terrains</i>	600'000	400'000	200'000	200'000	1'400'000
<i>Prêts LIM</i>	-1'010'000	-910'000	-1'480'000	-1'440'000	-4'840'000
Service de l'économie rurale :	3'765'000	3'960'000	3'945'000	3'955'000	15'625'000
<i>Prêts au Service des crédits agricoles</i>	250'000	250'000	250'000	250'000	1'000'000
<i>Subventions pour améliorations foncières (génie rural et constructions rurales)</i>	3'500'000	3'700'000	3'700'000	3'700'000	14'600'000
<i>Développement rural</i>	15'000	10'000	-5'000	5'000	25'000
<i>Fonds pour les améliorations foncières</i>	-	-	-	-	-
Total DECC	4'475'000	4'570'000	3'785'000	3'835'000	16'665'000

Par rubrique budgétaire

522.00 Prêts LIM	650'000	650'000	-	-	1'300'000
524.00 Prêts au Serv. des crédits agricoles	250'000	250'000	250'000	250'000	1'000'000
526.00 Prêts pour le développement rural	125'000	125'000	125'000	125'000	500'000
563.00 Alimentation du fonds d'acquisition et d'équipement de terrains	600'000	400'000	200'000	200'000	1'400'000
565.00 Subventions pour améliorations foncières	3'500'000	3'700'000	3'700'000	3'700'000	14'600'000
565.02 Subventions pour l'amélioration et la construction de logements	1'150'000	1'150'000	1'150'000	1'150'000	4'600'000
570.00 Remboursement à la Confédération et aux communes pour logements restitués	65'000	65'000	65'000	65'000	260'000
575.00 Subventions pour logement et améliorations foncières redistribués	4'635'000	4'482'000	4'439'000	4'504'000	18'060'000
577.00 Dépenses fonds terrain + amél.	850'000	450'000	250'000	250'000	1'800'000
Total des dépenses	11'825'000	11'272'000	10'179'000	10'244'000	43'520'000

622.00 Remboursements des crédits LIM	-1'660'000	-1'560'000	-1'480'000	-1'440'000	-6'140'000
625.00 Remboursements subventions pour la construction de logement	-30'000	-30'000	-30'000	-30'000	-120'000
626.00 Remboursements pour le développement rural	-110'000	-115'000	-130'000	-120'000	-475'000
670.00 Subventions fédérales à redistribuer	-4'627'000	-4'474'000	-4'431'000	-4'504'000	-18'036'000
672.00 Subventions communales pour logement à redistribuer	-8'000	-8'000	-8'000	-	-24'000
677.00 Recettes fonds améliorations	-10'000	-10'000	-10'000	-10'000	-40'000
679.00 Subventions logements restitués à redistribuer à Conf. et communes	-65'000	-65'000	-65'000	-65'000	-260'000
680.00 Prélèvements sur fonds terrains et améliorations foncières	-840'000	-440'000	-240'000	-240'000	-1'760'000
Total des recettes	-7'350'000	-6'702'000	-6'394'000	-6'409'000	-26'855'000

INVESTISSEMENTS DECC	Rubr. budgétaire	PFI 2008	PFI 2009	PFI 2010	PFI 2011	Total PFI
		Dépenses	11'825'000	11'272'000	10'179'000	10'244'000
Recettes		-7'350'000	-6'702'000	-6'394'000	-6'409'000	-26'855'000
Nets		4'475'000	4'570'000	3'785'000	3'835'000	16'665'000
300 SERVICE DE L'ECONOMIE	Dépenses	3'313'000	2'713'000	1'663'000	1'615'000	9'304'000
	Recettes	-2'603'000	-2'103'000	-1'823'000	-1'735'000	-8'264'000
	Nets	710'000	610'000	-160'000	-120'000	1'040'000
Améliorations et constructions de logements	Nets	1'120'000	1'120'000	1'120'000	1'120'000	4'480'000
Subventions pour améliorations et constructions de logements	565.02	1'150'000	1'150'000	1'150'000	1'150'000	4'600'000
Remboursement des subventions pour la construction de logements	625.00	-30'000	-30'000	-30'000	-30'000	-120'000
Remboursement à la Confédération et aux communes pour les logements restitués	570.00	65'000	65'000	65'000	65'000	260'000
Subventions des logements restitués à redistribuer à la Confédération et aux communes	679.00	-65'000	-65'000	-65'000	-65'000	-260'000
Subventions fédérales et communales pour logements redistribuées	575.00	48'000	48'000	48'000		144'000
Subventions fédérales pour logements à redistribuer	670.00	-40'000	-40'000	-40'000		-120'000
Subventions communales pour logements à redistribuer	672.00	-8'000	-8'000	-8'000		-24'000
Acquisition et équipement de terrains	Nets	600'000	400'000	200'000	200'000	1'400'000
Alimentation du fonds d'acquisition et d'équipement de terrains	563.00	600'000	400'000	200'000	200'000	1'400'000
Dépenses du fonds d'acquisition et d'équipement de terrains	577.00	800'000	400'000	200'000	200'000	1'600'000
Prélèvements sur le fonds d'acquisition et d'équipement de terrains	680.00	-800'000	-400'000	-200'000	-200'000	-1'600'000
LIM	Nets	-1'010'000	-910'000	-1'480'000	-1'440'000	-4'840'000
-) Prêts LIM	522.00	650'000	650'000	0	0	1'300'000
-) Remboursements de crédits LIM cantonaux	622.00	-1'660'000	-1'560'000	-1'480'000	-1'440'000	-6'140'000

INVESTISSEMENTS DECC		Rubr. budgétaire	PFI 2008	PFI 2009	PFI 2010	PFI 2011	Total PFI
350 SERVICE DE L'ECONOMIE RURALE	Dépenses		8'512'000	8'559'000	8'516'000	8'629'000	34'216'000
	Recettes		-4'747'000	-4'599'000	-4'571'000	-4'674'000	-18'591'000
	Nets		3'765'000	3'960'000	3'945'000	3'955'000	15'625'000
Prêts au Service des crédits agricoles (AEP)	524.00		250'000	250'000	250'000	250'000	1'000'000
Subventions pour les améliorations foncières (génie rural et constructions rurales)	Nets		3'500'000	3'700'000	3'700'000	3'700'000	14'600'000
Remaniements parcellaires	565.00		1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	4'000'000
Remaniements parcellaires A16	565.00		400'000	400'000	400'000	400'000	1'600'000
Desserte rurale	565.00		750'000	750'000	750'000	750'000	3'000'000
Alimentation en eau	565.00		225'000	225'000	225'000	225'000	900'000
Assainissements (drainages) et pâturages	565.00		25'000	25'000	25'000	25'000	100'000
Constructions rurales	565.00		1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	4'000'000
Supplément pour RPT	565.00		100'000	300'000	300'000	300'000	1'000'000
Subv. fédérales pour améliorations foncières redistribuées	575.00		4'587'000	4'434'000	4'391'000	4'504'000	17'916'000
Subv. fédérales pour améliorations foncières à redistribuer	670.00		-4'587'000	-4'434'000	-4'391'000	-4'504'000	-17'916'000
Développement rural	Nets		15'000	10'000	-5'000	5'000	25'000
Prêts et contributions accordés	526.00		125'000	125'000	125'000	125'000	500'000
Remboursements des prêts	626.00		-110'000	-115'000	-130'000	-120'000	-475'000
Fonds pour les améliorations foncières	Nets		0	0	0	0	0
Dépenses à charge du fonds des améliorations foncières	577.00		50'000	50'000	50'000	50'000	200'000
Recettes en faveur du fonds des améliorations foncières	677.00		-10'000	-10'000	-10'000	-10'000	-40'000
Prélèvements sur le fonds des améliorations foncières	680.00		-40'000	-40'000	-40'000	-40'000	-160'000

Récapitulation des investissements nets
Département de l'Environnement et de l'Équipement (DEE)

Par service	2008	2009	2010	2011	Total
Office de l'environnement	3'847'500	3'983'000	3'963'000	3'680'500	15'474'000
<i>Acquisition de terrains, aménag. étangs et autres mesures</i>	70'500	128'000	118'000	95'500	412'000
<i>Équipements, véhicules</i>	90'000	-	-	-	90'000
<i>Subventions pour les eaux</i>	2'805'000	2'805'000	2'805'000	2'805'000	11'220'000
<i>Subventions pour les forêts</i>	882'000	1'050'000	1'040'000	780'000	3'752'000
Ponts et chaussées :	5'164'000	5'375'000	7'190'500	7'319'500	25'049'000
<i>Aménagements routiers</i>	4'446'000	4'170'000	6'422'500	6'817'500	21'856'000
<i>Maintenance routière</i>	1'820'000	2'450'000	1'900'000	1'950'000	8'120'000
<i>Assainissement du bruit routier</i>	150'000	150'000	150'000	150'000	600'000
<i>Routes tiers bénéficiaires</i>	125'000	125'000	125'000	125'000	500'000
<i>Remplacement de véhicules</i>	400'000	400'000	385'000	190'000	1'375'000
<i>Subventions pour l'aménagement de routes</i>	773'000	630'000	758'000	637'000	2'798'000
<i>Subventions fédérales forfaitaires pour les routes principales</i>	-2'550'000	-2'550'000	-2'550'000	-2'550'000	-10'200'000
Routes nationales :					
Participation cantonale à la constr. de l'A16	8'000'000	7'000'000	7'000'000	6'400'000	28'400'000
Centre d'entretien A16 :					
Véhicules	-	-	70'000	-	70'000
Service des constructions :					
Rénov., transf. et constr. de bâtiments	7'010'000	7'365'000	8'405'000	9'130'000	31'910'000
Service des transports et de l'énergie :	4'415'300	3'517'300	969'300	445'300	9'347'200
<i>Subventions d'infrastructure pour l'adaptation de deux gares CFF au RER</i>	3'600'000	2'400'000	-	-	6'000'000
<i>Subventions pour un troisième rail entre Bassecourt et Courfaivre</i>	570'000	-	380'000	-	950'000
<i>Subventions pour les projets CJ</i>	386'000	1'258'000	730'000	586'000	2'960'000
<i>Remboursements de prêts des CJ</i>	-390'700	-390'700	-390'700	-390'700	-1'562'800
<i>Subventions pour le secteur énergie</i>	250'000	250'000	250'000	250'000	1'000'000
Total DEE	28'436'800	27'240'300	27'597'800	26'975'300	110'250'200

Par rubrique budgétaire

500.00	Acquisition de terrain, aménagements d'étangs et d'échelles à poissons	210'000	305'000	295'000	245'000	1'055'000
501.00	Aménagements routiers, chemins	12'860'000	11'325'000	13'475'000	13'375'000	51'035'000
501.01	Maintenance du réseau routier	1'920'000	2'550'000	2'000'000	2'050'000	8'520'000
501.03	Assainissement du bruit routier	220'000	220'000	220'000	220'000	880'000
503.00	Construction et transformation de bâtiments	7'010'000	7'365'000	8'405'000	9'330'000	32'110'000
506.00	Mobilier, équipements, véhicules	490'000	400'000	455'000	190'000	1'535'000
562.00	Subventions aux communes	5'555'000	5'580'000	5'698'000	5'317'000	22'150'000
562.01	Subventions routes tiers bénéficiaires	125'000	125'000	125'000	125'000	500'000
564.01	Subventions pour les projets CJ	386'000	1'258'000	730'000	586'000	2'960'000
564.03	Subventions d'infrastructure pour l'adaptation de deux gares CFF au RER et pour le troisième rail entre Bassecourt et Courfaivre	4'170'000	2'400'000	380'000	-	6'950'000
567.00	Subventions pour Lucelle-Kloesterli	40'000	40'000	40'000	40'000	160'000
572.00	Subventions fédérales redistribuées	855'000	625'000	600'000	600'000	2'680'000
Total des dépenses		33'841'000	32'193'000	32'423'000	32'078'000	130'535'000

624.00	Remboursement de prêts des CJ	-390'700	-390'700	-390'700	-390'700	-1'562'800
631.00	Participation des communes à l'aménagement du réseau routier	-20'000	-120'000	-	-	-140'000
660.00	Subventions fédérales	-4'138'500	-3'817'000	-3'834'500	-4'112'000	-15'902'000
670.00	Subventions fédérales à redistribuer	-855'000	-625'000	-600'000	-600'000	-2'680'000
Total des recettes		-5'404'200	-4'952'700	-4'825'200	-5'102'700	-20'284'800

INVESTISSEMENTS DEE	Rubr. budgétaire	PFI 2008	PFI 2009	PFI 2010	PFI 2011	Total PFI
		Dépenses	33'841'000	32'193'000	32'423'000	32'078'000
Recettes		-5'404'200	-4'952'700	-4'825'200	-5'102'700	-20'284'800
Nets		28'436'800	27'240'300	27'597'800	26'975'300	110'250'200
430 OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT	Dépenses	5'577'000	5'520'000	5'475'000	5'165'000	21'737'000
	Recettes	-1'729'500	-1'537'000	-1'512'000	-1'484'500	-6'263'000
	Nets	3'847'500	3'983'000	3'963'000	3'680'500	15'474'000
Acquisition de terrains, aménagement d'étangs et autres mesures	Nets	70'500	128'000	118'000	95'500	412'000
Acquisition de terrains pour l'aménagement des cours d'eau	500.00	40'000	40'000	30'000	30'000	140'000
Régénération des hauts et bas marais d'importance nationale	500.00	75'000	75'000	75'000	75'000	300'000
Subventions fédérales de 90 %	660.00	-67'500	-67'500	-67'500	-67'500	-270'000
Régénération des sites de batraciens d'importance nationale	500.00	50'000	50'000	50'000	50'000	200'000
Subventions fédérales de 90 %	660.00	-45'000	-45'000	-45'000	-45'000	-180'000
Aménagement de la réserve naturelle de Bonfol	500.00		50'000	50'000		100'000
Subventions fédérales de 55 %	660.00		-27'500	-27'500		-55'000
Régénération des prairies et pâturages secs d'importance nationale	500.00	25'000	25'000	25'000	25'000	100'000
Subventions fédérales de 80 %	660.00	-20'000	-20'000	-20'000	-20'000	-80'000
Mesures en faveur de la conservation d'espèces prioritaires	500.00		20'000	20'000	20'000	60'000
Subventions fédérales de 50 %	660.00		-10'000	-10'000	-10'000	-30'000
Étang de Gruère	500.00		25'000	25'000	25'000	75'000
Reconstitution de biotopes pour la faune piscicole	500.00	20'000	20'000	20'000	20'000	80'000
Subventions fédérales de 35 %	660.00	-7'000	-7'000	-7'000	-7'000	-28'000
Matériel, mobilier, véhicules	Nets	90'000	0	0	0	90'000
Remplacement d'analyseurs de mesures d'émission, d'immissions et de météorologie	506.00	70'000				70'000
Remplacement d'une voiture de service	506.00	20'000				20'000
Subventions pour les eaux	Nets	2'805'000	2'805'000	2'805'000	2'805'000	11'220'000
Subventions aux communes pour l'aménagement de cours d'eau	562.00	230'000	230'000	230'000	230'000	920'000
Subventions aux communes pour l'alimentation en eau potable	562.00	935'000	935'000	935'000	935'000	3'740'000
Subventions aux communes pour l'épuration des eaux usées	562.00	1'640'000	1'640'000	1'640'000	1'640'000	6'560'000
Subventions fédérales redistribuées	572.00	600'000	600'000	600'000	600'000	2'400'000
Subventions fédérales à redistribuer	670.00	-600'000	-600'000	-600'000	-600'000	-2'400'000
Subventions aux communes pour chemins, remaniements et améliorations forestières	Nets	882'000	1'050'000	1'040'000	780'000	3'752'000
Dessertes forestières (projets déjà approuvés)	562.00	102'000	10'000			112'000
Desserte forestière St-Ursanne - La Cernie	562.00	120'000				120'000
Chutes de pierres, dangers naturels	562.00	600'000	600'000	600'000	600'000	2'400'000
Subventions fédérales	660.00	-360'000	-360'000	-360'000	-360'000	-1'440'000
Reconstitution de chemins après catastrophes naturelles	562.00	22'500	112'500	112'500	82'500	330'000
Renforcement et élargissement de chemins forestiers de base	562.00	22'500	112'500	112'500	82'500	330'000
Sylviculture C	562.00	750'000	750'000	750'000	750'000	3'000'000
Subventions fédérales	660.00	-375'000	-375'000	-375'000	-375'000	-1'500'000
Quai de chargement	562.00		200'000	200'000		400'000

INVESTISSEMENTS DEE	Rubr. budgétaire	PFI 2008	PFI 2009	PFI 2010	PFI 2011	Total PFI
Subventions fédérales pour les améliorations forestières redistribuées	572.00	255'000	25'000			280'000
Subventions fédérales pour les améliorations forestières à redistribuer	670.00	-255'000	-25'000			-280'000
450 SERVICE DES PONTS ET CHAUSSEES	Dépenses	8'298'000	8'250'000	9'963'000	10'197'000	36'708'000
	Recettes	-3'134'000	-2'875'000	-2'772'500	-2'877'500	-11'659'000
	Nets	5'164'000	5'375'000	7'190'500	7'319'500	25'049'000
Aménagements routiers	Nets	4'446'000	4'170'000	6'422'500	6'817'500	21'856'000
Réduction pour les aménagements routiers due aux contraintes techniques	501.00	-400'000	-400'000	-400'000	-400'000	-1'600'000
Aménagements de la H18	Dépenses	3'125'000	2'225'000	3'100'000	3'600'000	12'050'000
	Recettes	-20'000	-20'000	0	0	-40'000
	Nets	3'105'000	2'205'000	3'100'000	3'600'000	12'010'000
-) Muriaux- Les Emibois-Le Noirmont	501.00	1'000'000	1'000'000	2'000'000	1'000'000	5'000'000
-) Traversée de Saignelégier	501.00	2'000'000	1'000'000			3'000'000
Participation communale	631.00	-20'000	-20'000			-40'000
-) Le Bémont - Saignelégier	501.00				1'000'000	1'000'000
-) Traversée du Noirmont	501.00		100'000	1'000'000	1'500'000	2'600'000
-) Etudes pour tunnel de la Roche	501.00	25'000	25'000			50'000
Etudes	501.00	100'000	100'000	100'000	100'000	400'000
Aménagements du réseau des itinéraires cyclables	501.00	400'000	400'000	400'000	400'000	1'600'000
Aménagements des routes cantonales (Total des 3 districts)	Dépenses	1'735'000	2'100'000	3'375'000	3'375'000	10'585'000
	Recettes	-394'000	-135'000	-52'500	-157'500	-739'000
	Nets	1'341'000	1'965'000	3'322'500	3'217'500	9'846'000
Aménagements des routes cantonales en Ajoie	Dépenses	1'320'000	875'000	550'000	1'250'000	3'995'000
	Recettes	-359'000	-100'000	-17'500	-122'500	-599'000
	Nets	961'000	775'000	532'500	1'127'500	3'396'000
-) Traversée de Fontenais	501.00				400'000	400'000
-) Traversée de Courtedoux	501.00	400'000				400'000
Subvention fédérale (A16)	660.00	-359'000				-359'000
-) Damvant, réfection localisée de la chaussée et canalisations	501.00	200'000	100'000			300'000
-) Réclère, canalisations	501.00	100'000				100'000
-) Traversée de Fahy	501.00				100'000	100'000
-) Porrentruy, aménagement du carrefour EHMP	501.00		250'000			250'000
Participation communale	631.00		-100'000			-100'000
-) Porrentruy, rue Trouillat, Gravier, Merguin	501.00			100'000	400'000	500'000
-) Porrentruy-Alle, OPAM	501.00		400'000	400'000		800'000
-) Alle, rue de l'Eglise	501.00	500'000				500'000
-) St-Ursanne, réfection du pont Saint-Jean	501.00			50'000	350'000	400'000
Subvention fédérale	660.00			-17'500	-122'500	-140'000
-) Courtemaîche, porte d'entrée	501.00		125'000			125'000
-) Traversée de Coeuve	501.00	120'000				120'000
Aménagements des routes cantonales dans le district de Delémont	Dépenses	0	700'000	2'200'000	1'500'000	4'400'000
	Recettes	0	0	0	0	0
	Nets	0	700'000	2'200'000	1'500'000	4'400'000
-) Traversée de Bourrignon	501.00			100'000	100'000	200'000
-) Courchapoix, porte d'entrée Ouest	501.00		100'000			100'000
-) Delémont, entrée Nord-Est	501.00		300'000	300'000		600'000
-) Bassecourt, deux giratoires	501.00			200'000		200'000
-) Choindez, mur le long de la Birse	501.00		100'000	1'000'000	400'000	1'500'000
-) Evitement de Courroux	501.00		200'000	600'000	1'000'000	1'800'000
Aménagements des routes cantonales dans le district des F.-M.	Dépenses	290'000	400'000	500'000	500'000	1'690'000
	Recettes	0	0	0	0	0
	Nets	290'000	400'000	500'000	500'000	1'690'000
-) Les Enfers, collecteur d'eaux claires	501.00	140'000				140'000
-) Saignelégier -Tramelan, secteur étang de la Gruère	501.00	150'000	400'000	500'000	500'000	1'550'000

INVESTISSEMENTS DEE	Rubr. budgétaire	PFI 2008	PFI 2009	PFI 2010	PFI 2011	Total PFI
Aménagements des routes cantonales toutes régions	Dépenses	125'000	125'000	125'000	125'000	500'000
	Recettes	-35'000	-35'000	-35'000	-35'000	-140'000
	Nets	90'000	90'000	90'000	90'000	360'000
-) Etudes OPAM	501.00	25'000	25'000	25'000	25'000	100'000
-) Mesures écologiques (batraciens, etc.)	501.00	50'000	50'000	50'000	50'000	200'000
Subventions fédérales	660.00	-35'000	-35'000	-35'000	-35'000	-140'000
-) Acquisitions de terrains, études	501.00	50'000	50'000	50'000	50'000	200'000
Maintenance routière	Dépenses	1'920'000	2'550'000	2'000'000	2'050'000	8'520'000
	Recettes	-100'000	-100'000	-100'000	-100'000	-400'000
	Nets	1'820'000	2'450'000	1'900'000	1'950'000	8'120'000
St-Ursanne, mur délimitant les parcelles 388 et suivantes	501.01		150'000			150'000
Muriaux, passage supérieur	501.01		200'000			200'000
Traversée de Fernet-Dessus, Lajoux	501.01	100'000				100'000
Porrentruy, pont St-Germain	501.01			200'000		200'000
Porrentruy - Fontenais	501.01	50'000				50'000
St-Ursanne - Soubey - Les Enfers	501.01	300'000	300'000	300'000	300'000	1'200'000
Courchapoix - Montsevelier	501.01	300'000	300'000	300'000	300'000	1'200'000
Porrentruy, giratoires Gare + Shell	501.01		350'000			350'000
Delémont, pont sur la Sorne	501.01		150'000			150'000
Delémont - Develier	501.01	320'000				320'000
Develier-Dessus, affaissement	501.01			400'000	400'000	800'000
Traversée de Movelier	501.01	50'000				50'000
St-Ursanne, route de la Gare	501.01				250'000	250'000
Porrentruy, route de Fontenais et Fbg St-Germain	501.01		300'000			300'000
Maintenance du réseau routier en général	501.01	300'000	300'000	300'000	300'000	1'200'000
Murs de soutènement sur tout le réseau	501.01	100'000	100'000	100'000	100'000	400'000
Chutes de pierres (périodiques)	501.01	400'000	400'000	400'000	400'000	1'600'000
Subventions fédérales de 25 % (chutes de pierres)	660.00	-100'000	-100'000	-100'000	-100'000	-400'000
Assainissement du bruit routier	501.03	220'000	220'000	220'000	220'000	880'000
	660.00	-70'000	-70'000	-70'000	-70'000	-280'000
	Nets	150'000	150'000	150'000	150'000	600'000
Routes tiers bénéficiaires	562.01	125'000	125'000	125'000	125'000	500'000
	660.00	0	0	0	0	0
	Nets	125'000	125'000	125'000	125'000	500'000
Remplacement de véhicules	506.00	400'000	400'000	385'000	190'000	1'375'000
Véhicules	506.00		215'000	195'000	90'000	500'000
Epareuses	506.00			100'000	100'000	200'000
Saleuse	506.00		50'000			50'000
Chasses-neige	506.00		135'000	90'000		225'000
Balayeuse	506.00	400'000				400'000
Subventions aux communes pour l'aménagement de routes	Nets	773'000	630'000	758'000	637'000	2'798'000
Subventions versées aux communes	562.00	733'000	590'000	718'000	597'000	2'638'000
Subventions Lucelle Kloesterli	567.00	40'000	40'000	40'000	40'000	160'000
Subvention fédérale forfaitaire pour les routes principales	660.00	-2'550'000	-2'550'000	-2'550'000	-2'550'000	-10'200'000

INVESTISSEMENTS DEE		Rubr. budgétaire	PFI 2008	PFI 2009	PFI 2010	PFI 2011	Total PFI
451 ROUTES NATIONALES A16	Dépenses		8'000'000	7'000'000	7'000'000	6'400'000	28'400'000
	Recettes		0	0	0	0	0
	Nets		8'000'000	7'000'000	7'000'000	6'400'000	28'400'000
Participation cantonale à la construction de l'A16 (participation fédérale de 95%)		501.00	8'000'000	7'000'000	7'000'000	6'400'000	28'400'000
452 CENTRE D'ENTRETIEN A 16	Dépenses		0	0	70'000	0	70'000
	Recettes		0	0	0	0	0
	Nets		0	0	70'000	0	70'000
Véhicules		506.00			70'000		70'000
460 SERVICE DES CONSTRUCTIONS	Dépenses		7'010'000	7'365'000	8'405'000	9'330'000	32'110'000
	Recettes		0	0	0	-200'000	-200'000
	Nets		7'010'000	7'365'000	8'405'000	9'130'000	31'910'000
Travaux pour immeubles utilisés par plusieurs DPT							
	Dépenses		420'000	350'000	325'000	625'000	1'720'000
	Recettes		0	0	0	0	0
	Nets		420'000	350'000	325'000	625'000	1'720'000
Ecole de culture générale			0	0	0	200'000	200'000
	Implantation DFCS et DFJP	503.00				200'000	200'000
Prison de Delémont			0	0	0	100'000	100'000
	Implantation de l'administration	503.00				100'000	100'000
Rue Franche 2, Delémont (maison Roland Béguelin)			75'000	25'000	0	0	100'000
	Remplacement et transformation du chauffage, réfection et rafraîchissement générale de la maison et des équipements sanitaires et de la cuisine	503.00	75'000	25'000			100'000
Dispositifs de sécurité			100'000	100'000	100'000	100'000	400'000
	Mise en place de dispositifs de sécurité dans les bâtiments de la RCJU	503.00	100'000	100'000	100'000	100'000	400'000
Câblage informatique			75'000	75'000	75'000	75'000	300'000
	Renouvellement et extension du réseau en liaison avec les projets SDI	503.00	75'000	75'000	75'000	75'000	300'000
Divers et imprévus			170'000	150'000	150'000	150'000	620'000
	Entretien lourd, travaux urgents non connus à ce jour	503.00	170'000	150'000	150'000	150'000	620'000
Travaux pour immeubles utilisés par DSA							
	Dépenses		130'000	100'000	100'000	90'000	420'000
	Recettes		0	0	0	0	0
	Nets		130'000	100'000	100'000	90'000	420'000
Justice 2, Delémont			50'000	50'000	50'000	50'000	200'000
	Réfection des bureaux du SDI	503.00	50'000	50'000	50'000	50'000	200'000
Pavillon de gérontopsychiatrie			60'000	50'000	50'000	40'000	200'000
	Réfection des revêtements de sol	503.00	60'000	50'000	50'000	40'000	200'000
Résidence les Cerisiers			20'000	0	0	0	20'000
	Pose de stores extérieurs	503.00	20'000				20'000

INVESTISSEMENTS DEE	Rubr. budgétaire	PFI 2008	PFI 2009	PFI 2010	PFI 2011	Total PFI
Travaux pour immeubles utilisés par DECC	Dépenses	980'000	2'125'000	950'000	165'000	4'220'000
	Recettes	0	0	0	0	0
	Nets	980'000	2'125'000	950'000	165'000	4'220'000
"ECOPOLE"		100'000	2'000'000	900'000	0	3'000'000
Nouveau bâtiment	503.00	100'000	2'000'000	900'000		3'000'000
Courtemelon (FRI)		880'000	125'000	50'000	165'000	1'220'000
Aménagements extérieurs	503.00		50'000			50'000
Rénovation équipement restaurant et self - service	503.00		25'000			25'000
Remplacement du tunnel de lavage du restaurant	503.00				25'000	25'000
Remplacement de la ventilation du restaurant	503.00				50'000	50'000
Remplacement des fenêtres de l'école ménagère	503.00			50'000	50'000	100'000
Transformation du secteur cuisine de l'école ménagère	503.00	800'000	50'000			850'000
Remplacement des fonds de l'atelier de serrurerie	503.00	30'000				30'000
Raccordement à l'eau de la porcherie d'élevage	503.00				40'000	40'000
Drainage des terrains agricoles	503.00	50'000				50'000
Travaux pour immeubles utilisés par DEE	Dépenses	40'000	0	100'000	900'000	1'040'000
	Recettes	0	0	0	0	0
	Nets	40'000	0	100'000	900'000	1'040'000
Champs Fallats (Environnement)		40'000	0	0	0	40'000
Remplacement de l'installation de détection incendie	503.00	40'000				40'000
Centre d'entretien des F.-M. (PCH)		0	0	100'000	900'000	1'000'000
Nouveau centre d'entretien en vue du regroupement des services de voirie des F.-M.	503.00			100'000	900'000	1'000'000
Travaux pour immeubles utilisés par DFCS	Dépenses	5'420'000	4'670'000	6'680'000	6'500'000	23'270'000
	Recettes	0	0	0	-200'000	-200'000
	Nets	5'420'000	4'670'000	6'680'000	6'300'000	23'070'000
Lycée cantonal		3'500'000	3'620'000	1'480'000	0	8'600'000
Extension par le Séminaire	503.00	3'500'000	3'500'000	1'300'000		8'300'000
Réfection des salles B7, D7, D16	503.00		120'000	180'000		300'000
HEP-BEJUNE-COSP-OCS		100'000	100'000	100'000	100'000	400'000
Redéploiement et assainissement	503.00	100'000	100'000	100'000	100'000	400'000
Ecoles commerciales de Delémont		100'000	100'000	100'000	100'000	400'000
Redéploiement des écoles	503.00	100'000	100'000	100'000	100'000	400'000
Centre professionnel de Delémont		30'000	0	0	0	30'000
Protection du fonds des salles de gymnastique rendant possible d'autres utilisations	503.00	30'000				30'000
Centre professionnel de Porrentruy		500'000	0	0	0	500'000
Mesures MSST	503.00	200'000				200'000
Aménagement de classes d'horlogerie	503.00	300'000				300'000
Ecole de culture générale		50'000	0	0	0	50'000
Montage de stores extérieurs pour la salle de gymnastique	503.00	50'000				50'000

INVESTISSEMENTS DEE	Rubr. budgétaire	PFI 2008	PFI 2009	PFI 2010	PFI 2011	Total PFI
Division santé, sociale et arts		1'000'000	800'000	5'000'000	5'000'000	11'800'000
Nouvelle école	503.00	1'000'000	800'000	5'000'000	5'000'000	11'800'000
Campus HE-ARC		0	0	0	800'000	800'000
Nouvelle école	503.00				800'000	800'000
Subventions fédérales	660.00				-200'000	-200'000
Centre sportif des Tilleuls (Porrentruy)		100'000	0	0	0	100'000
Pose de grilles de sol en remplacement du système actuel	503.00	100'000				100'000
Hôtel de Gléresse (bibliothèque cantonale)		40'000	0	0	500'000	540'000
Remplacement de la détection incendie	503.00	40'000				40'000
Réfection des façades et toitures	503.00				500'000	500'000
Musée des sciences naturelles		0	50'000	0	0	50'000
Réfection du mur d'enceinte	503.00		50'000			50'000
Travaux pour immeubles utilisés par DFJP	Dépenses	20'000	120'000	250'000	1'050'000	1'440'000
	Recettes	0	0	0	0	0
	Nets	20'000	120'000	250'000	1'050'000	1'440'000
Château de Porrentruy (Justice)		0	120'000	250'000	1'050'000	1'420'000
Réfection du mur de soutènement	503.00				300'000	300'000
Transformation de la prison (équipement de surveillance, parloirs, promenade)	503.00			250'000	750'000	1'000'000
Remplacement de l'ascenseur de la Tour du Trésor	503.00		120'000			120'000
Route de Bâle 23 (garage de la sûreté de la Police cantonale)		20'000	0	0	0	20'000
Réfection du mur de soutènement de la rue du Temple	503.00	20'000				20'000
470 SERVICE DES TRANSPORTS ET DE L'ENERGIE	Dépenses	4'956'000	4'058'000	1'510'000	986'000	11'510'000
	Recettes	-540'700	-540'700	-540'700	-540'700	-2'162'800
	Nets	4'415'300	3'517'300	969'300	445'300	9'347'200
Subventions pour l'adaptation des gares au RER		3'600'000	2'400'000	0	0	6'000'000
2ème étape (Courgenay et Courfaivre)	564.03	3'600'000	2'400'000			6'000'000
Subvention pour la pose de traverses aptes à recevoir un 3ème rail entre Bassecourt et Courfaivre	564.03	570'000		380'000		950'000
Subventions pour les projets CJ	564.01	386'000	1'258'000	730'000	586'000	2'960'000
Prêts pour les améliorations techniques des CJ	Nets	-390'700	-390'700	-390'700	-390'700	-1'562'800
Remboursements de prêts des CJ	624.00	-390'700	-390'700	-390'700	-390'700	-1'562'800
Subventions d'investissement pour diversification énergétique (promotion de l'assainissement énergétique des bâtiments)	Nets	250'000	250'000	250'000	250'000	1'000'000
Subventions accordées	562.00	400'000	400'000	400'000	400'000	1'600'000
Subventions fédérales	660.00	-150'000	-150'000	-150'000	-150'000	-600'000

Récapitulation des investissements nets
Département de la Formation, de la Culture et des Sports (DFCS)

Par service	2008	2009	2010	2011	Total
Service de l'enseignement	998'000	998'000	750'000	750'000	3'496'000
<i>Subventions aux communes (constr. scolaires et halles de gymnastique)</i>	750'000	750'000	750'000	750'000	3'000'000
<i>Subventions pour pédagogie curative</i>	248'000	248'000	-	-	496'000
Centre d'émulation informatique du Jura : Subventions TIC pour les écoles jurassiennes	425'000	425'000	-	-	850'000
Office cantonal de la culture :	1'180'000	2'110'000	4'100'000	5'680'000	13'070'000
<i>Centre régional d'expression artistique</i>	100'000	1'000'000	3'000'000	3'900'000	8'000'000
<i>Gestion, conservation et mise en valeur des traces de dinosaures</i>	750'000	750'000	750'000	1'250'000	3'500'000
<i>Restauration et conservation du patrimoine archéologique et paléontologique jurassien</i>	-	-	-	200'000	200'000
<i>Mobilier et équipements</i>	-	30'000	20'000	-	50'000
<i>Subventions pour rénovations et fouilles archéologiques</i>	330'000	330'000	330'000	330'000	1'320'000
Office cantonal des sports : Subv. pour les install. sportives régionales	85'000	135'000	300'000	300'000	820'000
Ecoles cantonales jurassiennes : renouvellement du mobilier et des équipements	745'000	817'000	694'000	582'000	2'838'000
<i>Division lycéenne</i>	70'000	105'000	55'000	55'000	285'000
<i>Division technique</i>	418'000	465'000	465'000	350'000	1'698'000
<i>Division artisanale</i>	52'000	52'000	49'000	52'000	205'000
<i>Division commerciale</i>	125'000	125'000	125'000	125'000	500'000
<i>Division santé-social-arts</i>	80'000	70'000	-	-	150'000
Service de la formation des niveaux secondaires II et tertiaires	140'000	240'000	240'000	140'000	760'000
<i>Prêts d'études</i>	140'000	140'000	140'000	140'000	560'000
<i>Subventions pour l'EJCM</i>	-	100'000	100'000	-	200'000
Total DFCS	3'573'000	4'725'000	6'084'000	7'452'000	21'834'000

Par rubrique budgétaire

503.00	Centre régional d'expression artistique (CREA)	100'000	1'000'000	3'000'000	3'900'000	8'000'000
503.01	Gestion, conservation et mise en valeur des traces de dinosaures	750'000	750'000	750'000	1'250'000	3'500'000
503.02	Restauration et conservation du patrimoine archéologique et paléontologique jurassien	-	-	-	200'000	200'000
506.00	Mobilier, équipements, véhicules	1'015'000	1'205'000	1'070'000	820'000	4'110'000
526.01	Prêts d'études transformables en bourses	900'000	900'000	900'000	900'000	3'600'000
526.02	Prêts d'études remboursables	230'000	230'000	230'000	230'000	920'000
562.00	Subventions aux communes (constr. scolaires et halles de gymnastique)	1'175'000	1'175'000	750'000	750'000	3'850'000
564.00	Subventions pour les installations sportives régionales	85'000	135'000	300'000	300'000	820'000
565.00	Subventions à des institutions privées (école et patrimoine historique)	550'000	650'000	650'000	550'000	2'400'000
565.01	Subventions pour la pédagogie curative	800'000	800'000	-	-	1'600'000
572.00	Subventions fédérales redistribuées	460'000	770'000	190'000	200'000	1'620'000
Total des dépenses		6'065'000	7'615'000	7'840'000	9'100'000	30'620'000

626.01	Transformation des prêts d'études	-800'000	-800'000	-800'000	-800'000	-3'200'000
626.02	Remboursement des prêts d'études	-190'000	-190'000	-190'000	-190'000	-760'000
660.00	Subventions fédérales	-490'000	-578'000	-576'000	-458'000	-2'102'000
662.00	Part des communes aux subventions pour la pédagogie curative	-552'000	-552'000	-	-	-1'104'000
670.00	Subventions fédérales à redistribuer	-460'000	-770'000	-190'000	-200'000	-1'620'000
Total des recettes		-2'492'000	-2'890'000	-1'756'000	-1'648'000	-8'786'000

INVESTISSEMENTS DFCS	Rubr. budgétaire	PFI 2008	PFI 2009	PFI 2010	PFI 2011	Total PFI
		Dépenses	6'065'000	7'615'000	7'840'000	9'100'000
Recettes		-2'492'000	-2'890'000	-1'756'000	-1'648'000	-8'786'000
Nets		3'573'000	4'725'000	6'084'000	7'452'000	21'834'000
500 SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT	Dépenses	1'550'000	1'550'000	750'000	750'000	4'600'000
	Recettes	-552'000	-552'000	0	0	-1'104'000
	Nets	998'000	998'000	750'000	750'000	3'496'000
Subventions scolaires, halles de gymnastique		750'000	750'000	750'000	750'000	3'000'000
Subventions aux communes pour constructions scolaires	562.00	750'000	750'000	750'000	750'000	3'000'000
Subventions pour pédagogie curative	Nets	248'000	248'000	0	0	496'000
Subvention pour un nouveau bâtiment de pédagogie curative ainsi que la transformation de bâtiments existants (Pérène)	565.01	800'000	800'000			1'600'000
Part des communes (69 %) au subventionnement	662.00	-552'000	-552'000			-1'104'000
511 CENTRE D'EMULATION INFORMATIQUE DU JURA	Dépenses	425'000	425'000	0	0	850'000
	Recettes	0	0	0	0	0
	Nets	425'000	425'000	0	0	850'000
Subventions TIC pour les écoles jurassiennes	562.00	425'000	425'000			850'000
520 OFFICE CANTONAL DE LA CULTURE	Dépenses	1'860'000	3'100'000	4'510'000	6'100'000	15'570'000
	Recettes	-680'000	-990'000	-410'000	-420'000	-2'500'000
	Nets	1'180'000	2'110'000	4'100'000	5'680'000	13'070'000
Centre régional d'expression artistique (CREA)		100'000	1'000'000	3'000'000	3'900'000	8'000'000
Concours	503.00	100'000				100'000
Construction	503.00		1'000'000	3'000'000	3'900'000	7'900'000
Gestion, conservation et mise en valeur des traces de dinosaures en Ajoie	503.01	750'000	750'000	750'000	1'250'000	3'500'000
Restauration et conservation du patrimoine archéologique et paléontologique jurassien (laboratoire et dépôt)	503.02				200'000	200'000
Mobilier, machines, véhicules		0	30'000	20'000	0	50'000
Accès public de la documentation audiovisuelle	506.00		30'000			30'000
Équipement pour dépôt d'archives	506.00			20'000		20'000
Subventions pour rénovations et fouilles archéologiques	Nets	330'000	330'000	330'000	330'000	1'320'000
Subventions cantonales pour rénovations et fouilles archéologiques	565.00	550'000	550'000	550'000	550'000	2'200'000
Subventions fédérales	660.00	-220'000	-220'000	-220'000	-220'000	-880'000
Subventions fédérales pour rénovations redistribuées	572.00	460'000	770'000	190'000	200'000	1'620'000
Subventions fédérales pour rénovations à redistribuer	670.00	-460'000	-770'000	-190'000	-200'000	-1'620'000

INVESTISSEMENTS DFCS	Rubr. budgétaire	PFI 2008	PFI 2009	PFI 2010	PFI 2011	Total PFI
530 OFFICE CANTONAL DES SPORTS	Dépenses	85'000	135'000	300'000	300'000	820'000
	Recettes	0	0	0	0	0
	Nets	85'000	135'000	300'000	300'000	820'000
Subventions pour les installations sportives régionales		85'000	135'000	300'000	300'000	820'000
Assainissement de la piscine municipale (assainement de l'eau, des bassins et des bâtiments) de Porrentruy	564.00			100'000	100'000	200'000
Améliorations des infrastructures du Centre sportif de Delémont, principalement du stade d'athlétisme	564.00		50'000	75'000	75'000	200'000
Réalisation de nouveaux vestiaires/douches à la patinoire de Delémont	564.00			100'000	100'000	200'000
Assainissement des infrastructures sportives du Centre de Loisirs des F.-M.	564.00	25'000	25'000	25'000	25'000	100'000
Régionalisation des stands de tir dans la vallée de Delémont	564.00	60'000	60'000			120'000
541 DIVISION LYCEENNE	Dépenses	75'000	110'000	60'000	60'000	305'000
	Recettes	-5'000	-5'000	-5'000	-5'000	-20'000
	Nets	70'000	105'000	55'000	55'000	285'000
Lycée cantonal	Nets	70'000	105'000	55'000	55'000	285'000
Maintien, remplacement, mise à jour et développement des équipements informatiques didactiques (y.c. multimédia)	506.00	55'000	55'000	55'000	55'000	220'000
Acquisition de 50 tables de dessin pour les deux salles d'arts visuels	506.00		40'000			40'000
Renouvellement des équipements des sciences expérimentales (matériel informatique d'acquisition de données pour la physique, appareils de chimie)	506.00	20'000	15'000	5'000	5'000	45'000
Subventions fédérales (30 % sur les équipements didactiques part ECP)	660.00	-5'000	-5'000	-5'000	-5'000	-20'000
542 DIVISION TECHNIQUE	Dépenses	615'000	750'000	750'000	515'000	2'630'000
	Recettes	-197'000	-285'000	-285'000	-165'000	-932'000
	Nets	418'000	465'000	465'000	350'000	1'698'000
Ecole des métiers de Porrentruy et Centre professionnel de Porrentruy	Nets	418'000	465'000	465'000	350'000	1'698'000
Maintien, remplacement, mise à jour et développement des équipements didactiques (y.c. outillages et mouvements d'exercices)	506.00	500'000	500'000	500'000	515'000	2'015'000
Compléments d'équipements pour l'horlogerie	506.00	115'000				115'000
Subvention fédérale de 30/33 %	660.00	-197'000	-160'000	-160'000	-165'000	-682'000
Nouveaux équipements et installations en lien avec le centre d'appui technologique	506.00		250'000	250'000		500'000
Subventions fédérales (nouvelle politique régionale)	660.00		-125'000	-125'000		-250'000

INVESTISSEMENTS DFCS	Rubr. budgétaire	PFI 2008	PFI 2009	PFI 2010	PFI 2011	Total PFI
543 DIVISION ARTISANALE	Dépenses	75'000	75'000	70'000	75'000	295'000
	Recettes	-23'000	-23'000	-21'000	-23'000	-90'000
	Nets	52'000	52'000	49'000	52'000	205'000
Centre professionnel de Delémont	Net	52'000	52'000	49'000	52'000	205'000
Maintien, remplacement, mise à jour et développement des équipements informatiques didactiques (y.c. multimédia)	506.00	40'000	40'000	35'000	40'000	155'000
Renouvellement des équipements des laboratoires et des ateliers de formation pratique	506.00	35'000	35'000	35'000	35'000	140'000
Subventions fédérales de 33 % sur les équipements didactiques	660.00	-23'000	-23'000	-21'000	-23'000	-90'000
544 DIVISION COMMERCIALE	Dépenses	170'000	170'000	170'000	170'000	680'000
	Recettes	-45'000	-45'000	-45'000	-45'000	-180'000
	Nets	125'000	125'000	125'000	125'000	500'000
Ecoles professionnelles, Ecole supérieure de commerce de Delémont et Ecole supérieure d'informatique de gestion	Nets	125'000	125'000	125'000	125'000	500'000
Maintien, remplacement, mise à jour et développement des équipements informatiques didactiques (y.c. multimédia)	506.00	145'000	145'000	145'000	145'000	580'000
Remplacement et mise à niveau du mobilier	506.00	25'000	25'000	25'000	25'000	100'000
Subventions fédérales de 30/33 % sur les équipement didactiques	660.00	-45'000	-45'000	-45'000	-45'000	-180'000
545 DIVISION SANTE-SOCIAL-ARTS	Dépenses	80'000	70'000	0	0	150'000
	Recettes	0	0	0	0	0
	Nets	80'000	70'000	0	0	150'000
Ecole de culture générale et Ecole de soins infirmiers		80'000	70'000	0	0	150'000
Maintien, remplacement, mise à jour et développement des équipements informatiques didactiques (y.c. multimédia)	506.00		70'000			70'000
Réaménagement de la salle de physique en salle de sciences polyvalente physique - chimie - biologie	506.00	80'000				80'000
550 SERVICE DE LA FORMATION DES NIVEAUX SECONDAIRES II ET TERTIAIRES	Dépenses	1'130'000	1'230'000	1'230'000	1'130'000	4'720'000
	Recettes	-990'000	-990'000	-990'000	-990'000	-3'960'000
	Nets	140'000	240'000	240'000	140'000	760'000
Prêts d'études	Nets	140'000	140'000	140'000	140'000	560'000
Prêts d'études transformables en bourses	526.01	900'000	900'000	900'000	900'000	3'600'000
Transformation de prêts d'études	626.01	-800'000	-800'000	-800'000	-800'000	-3'200'000
Prêts d'études remboursables	526.02	230'000	230'000	230'000	230'000	920'000
Remboursements de prêts d'études	626.02	-190'000	-190'000	-190'000	-190'000	-760'000
Subventions pour l'EJCM		0	100'000	100'000	0	200'000
Projet d'assainissement des bâtiments à Porrentruy et Delémont	565.00		100'000	100'000		200'000

Récapitulation des investissements nets Département des Finances, de la Justice et de la Police (DFJP)

Par service	2008	2009	2010	2011	Total
Police cantonale: acquisition et renouvellement d'équipements et de véhicules	2'425'000	1'000'000	355'000	200'000	3'980'000
Total DFJP	2'425'000	1'000'000	355'000	200'000	3'980'000

Par rubrique budgétaire

506.00 Equipements, véhicules	4'425'000	1'700'000	355'000	200'000	6'680'000
Total des dépenses	4'425'000	1'700'000	355'000	200'000	6'680'000

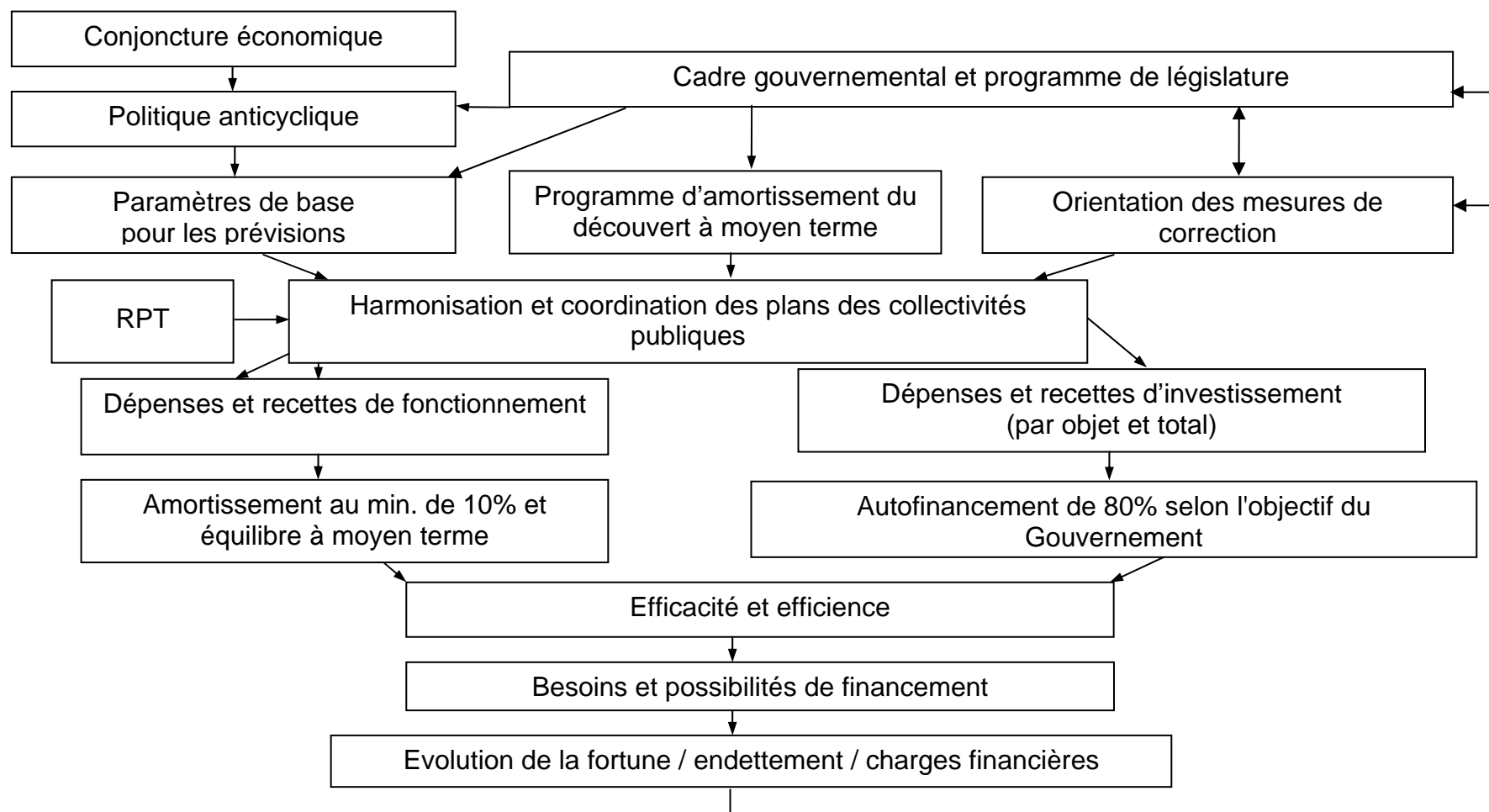
660.00 Participations	-2'000'000	-700'000	-	-	-2'700'000
Total des recettes	-2'000'000	-700'000	-	-	-2'700'000

INVESTISSEMENTS DFJP	Rubr. budgétaire	PFI 2008	PFI 2009	PFI 2010	PFI 2011	Total PFI
		Dépenses	4'425'000	1'700'000	355'000	200'000
	Recettes	-2'000'000	-700'000	0	0	-2'700'000
	Nets	2'425'000	1'000'000	355'000	200'000	3'980'000
652 POLICE CANTONALE	Dépenses	4'425'000	1'700'000	355'000	200'000	6'680'000
	Recettes	-2'000'000	-700'000	0	0	-2'700'000
	Nets	2'425'000	1'000'000	355'000	200'000	3'980'000
Equipements et véhicules (acquisition et renouvellement)		2'425'000	1'000'000	355'000	200'000	3'980'000
Renouvellement du parc de véhicules	506.00	200'000	200'000	200'000	200'000	800'000
Renouvellement des armes de service	506.00			50'000		50'000
Acquisition de caméras numériques	506.00	25'000				25'000
Adaptation du laboratoire SIJ-ADN	506.00			30'000		30'000
Renouvellement du matériel de maintien de l'ordre	506.00	50'000				50'000
Remplacement du laboratoire photo/radar numérique	506.00		100'000			100'000
Renouvellement du matériel de base des membres du groupe GI	506.00			75'000		75'000
Lecteur de tachygraphes numériques	506.00	30'000				30'000
Polycom, réseau radio	506.00	4'000'000	1'400'000			5'400'000
Participations à Polycom	660.00	-2'000'000	-700'000			-2'700'000
Renouvellement du matériel de désincarcération pour les centres de renfort	506.00	120'000				120'000

ANNEXES

OCTOBRE 2007

Schéma d'élaboration du plan financier, selon les dispositions de la loi sur les finances cantonales



**Plan financier et planification des investissements
pour la période 2008 - 2011**

Actions	Qui	Quand
1. Approbation de la procédure	GVT	13 juin 2006
2. Envoi des directives aux UA pour formuler les demandes d'investissements	GVT	13 juin 2006
3. Dernier délai pour la rentrée des demandes initiales d'investissements	UA	29 septembre 2006
4. Premières consolidations, corrections de certaines positions et erreurs manifestes	TRG	du 2 au 27 octobre 2006
5. Analyse détaillée des investissements avec les UA, coordination avec la RPT, définition des objectifs globaux, rédaction d'un premier rapport et envoi au GVT	TRG	du 2 novembre 2006 au 11 janvier 2007
6. Information sur la première consolidation des demandes d'investissements; première prise de position du GVT sur les objectifs globaux à atteindre et sur la suite des travaux	GVT	16 janvier 2007
7. Collecte de toutes les informations spécifiques sur le compte de fonctionnement (directive adressée par TRG)	UA	du 30 novembre 2006 au 26 janvier 2007
8. Coordination avec la RPT (décisions fédérales, projets de messages au PLT)	GDT RPT / TRG	du 1 ^{er} février au 20 juin 2007
9. Coordination avec le PGL	CHA / TRG	du 1 ^{er} février au 20 juin 2007
10. Examen, arbitrages et décisions sur les investissements	GVT / DPT	du 17 janvier au 26 juin 2007
11. Actualisation et analyse du plan financier de fonctionnement et de financement sur la base des dernières données RPT et du budget 2008	TRG	du 3 au 13 septembre 2007
12. Examen, arbitrages et décisions définitives du GVT	GVT	du 18 au 25 septembre 2007
13. Elaboration du rapport à transmettre au PLT	TRG	du 26 septembre au 1 ^{er} octobre 2007
14. Transmission au PLT	GVT	3 octobre 2007